

Le <i>Walden</i> de Thoreau.....	104
La citation de <i>De la démocratie en Amérique</i> , II, IV.....	105
Le dixième de l'œuvre.....	105
L'après-coup de la Révolution française.....	105
La situation des États-Unis à l'époque de voyage.....	107
Le contexte intellectuel de rédaction de <i>De la démocratie en Amérique</i>	108
La recherche philologique.....	109

DEUXIÈME PARTIE

Tocqueville

***De la démocratie en Amérique,*
tome II, partie IV
« De l'influence qu'exercent les idées et les sentiments
démocratiques sur la société politique »**

par Philippe Crignon

La démocratie dans <i>De la démocratie en Amérique</i> , II.....	122
Le titre de la démocratie.....	124
La démocratie comme régime et le despotisme comme état social.....	124
Société aristocratique et société démocratique.....	126
« Baudelaire : l'homme de la rue et le <i>dandy</i> , dernier ouvrage publié à..... ».....	128
La démocratie face à son avenir politique : république ou despotisme.....	129
« <i>Discours de la Liberté pendant le peuple, 1830</i> ».....	131
La concentration naturelle des pouvoirs.....	133
« Centralisation civile, générale et centralisation administrative..... ».....	133
Les causes naturelles et les causes circonstancielles.....	136
Le despotisme démocratique.....	137
« Le bon contrat entre égalité et liberté..... ».....	137
« Le despotisme mou..... ».....	141
« Le salut par les associations..... ».....	143
Conclusion.....	145
« Bibliographie..... ».....	147

<i>Encadré : Vie d'Alexis de Tocqueville</i>	104
I. Présentation de <i>De la démocratie en Amérique</i>, II, IV	105
A. Le contexte de l'œuvre.....	105
1. L'après-coup de la Révolution française.....	105
2. Situation des États-Unis à l'époque du voyage.....	107
3. Contexte intellectuel de rédaction de <i>De la démocratie en Amérique</i>	108
B. Une enquête philosophique inédite.....	109
1. « Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau ».....	109
2. « Dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ».....	110
3. La composition de <i>De la démocratie en Amérique</i> , I et II (1835 et 1840).....	112
C. Thèmes de <i>De la démocratie en Amérique</i>	114
1. La démocratisation du monde.....	114
2. L'égalisation des conditions.....	116
3. La société et l'individu.....	118
<i>Encadré : John Stuart Mill, la société contre l'individu</i>	121
<i>Encadré : Plan de De la démocratie en Amérique, II, IV</i>	122
II. La démocratie dans <i>De la démocratie en Amérique</i>, II, IV	124
A. La nature de la démocratie.....	124
1. La démocratie comme régime et la démocratie comme état social.....	124
2. Société aristocratique et société démocratique.....	126
<i>Encadré : Baudelaire : l'homme de la foule et le dandy, dernier avatar de l'aristocrate ?</i>	128
3. La démocratie face à son avenir politique : république ou despotisme ?.....	129
<i>Illustration : Eugène Delacroix, La Liberté guidant le peuple, 1830</i>	131
B. La concentration naturelle des pouvoirs.....	133
1. Centralisation gouvernementale et centralisation administrative.....	133
2. Les causes naturelles et les causes circonstanciées.....	136
C. Le despotisme démocratique.....	137
1. Le lien contrarié entre égalité et liberté.....	137
2. Un despotisme mou.....	141
3. Le salut par les associations.....	143
Conclusion	145
Orientation bibliographique	147

VIE D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE

- 1805 : Naissance d'Alexis de Tocqueville à Paris.
1820-1823 : Part suivre ses études secondaires à Metz, où son père a été nommé préfet.
1826 : Obtient sa licence en droit à Paris.
1827 : Nommé juge-auditeur à Versailles.
1828-1830 : Suit les cours de François Guizot à la Sorbonne sur la civilisation européenne.
1830 : Prête serment au régime de la monarchie de Juillet.
Avril 1831-mars 1832 : Voyage aux États-Unis en compagnie de Gustave de Beaumont.
1832 : Commence la rédaction du premier tome de *De la démocratie en Amérique*.
1833 : *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*, en collaboration avec G. de Beaumont. Voyage en Angleterre.
1835 : *De la démocratie en Amérique*, tome I. Voyage en Angleterre et en Irlande.
1836 : « Political and Social Condition of France » dans la *London and Westminster Review*. Voyage en Suisse.
1837 : Candidature aux élections législatives de Valognes (Manche), où il échoue.
1838 : Élection à l'Académie des sciences morales et politiques.
1839 : Élu à Valognes lors des législatives – il sera député jusqu'en 1851. Au cours de son activité parlementaire, Tocqueville va rédiger plusieurs rapports : sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies (1839), sur les enfants trouvés (1843, 1844, 1845, 1846), sur la réforme des prisons (1844), sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg (1844, 1845, 1846, 1852), sur l'Algérie (1847).
1840 : *De la démocratie en Amérique*, tome II.
1841 : Élection à l'Académie française. Voyage en Algérie.
1848 : Discours inquiet sur la situation politique de la France, où Tocqueville annonce la révolution à venir (27 janvier). Révolution de février, après laquelle Tocqueville conserve son siège. Il est membre de la commission chargée de rédiger la Constitution et s'oppose au projet d'y introduire un droit au travail dans une diatribe antisocialiste (12 septembre).
1849 : Élu à l'Assemblée législative, ministre des Affaires étrangères de juin à octobre (gouvernement Barrot II). Élu président du conseil général de la Manche. Premier voyage en Allemagne.
1850-1851 : Tocqueville, atteint de tuberculose, part en villégiature à Sorrente, où il rédige ses *Souvenirs* (publication posthume en 1893). Il rédige le rapport sur la révision de la Constitution dans le but d'empêcher le coup d'État, qui advient finalement lorsque Louis-Napoléon dissout l'Assemblée nationale. Tocqueville fait partie des parlementaires qui signent la déchéance de Louis-Napoléon. Il est fait prisonnier quelques jours.
1852 : Il démissionne du conseil général de la Manche et quitte la vie politique.
1854 : Deuxième voyage en Allemagne.
1856 : *L'Ancien Régime et la Révolution*.
1857 : Dernier voyage en Angleterre.
1859 : Mort à Cannes de la tuberculose.

I. PRÉSENTATION DE *DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE*, II, IV

A. Le contexte de l'œuvre

De la démocratie en Amérique n'est évidemment pas une œuvre de pure théorie, sans arrière-fond contextuel. Son objet comme son moment de rédaction sont étroitement définis dans le temps et dans l'espace. Il s'agit du *fait social* de l'égalisation des conditions que l'on observe en Occident depuis la fin du XVIII^e siècle. La situation sociale et politique est pourtant profondément différente en Europe et en Amérique. Différente mais nullement étrangère l'une à l'autre, car l'Amérique vient d'Europe. Elle peut aussi revenir vers l'Europe pour éclairer les convulsions qu'elle connaît. Nous exposerons tout d'abord la situation de la France et de l'Europe après la Révolution, puis le contexte socio-politique aux États-Unis au moment où Tocqueville entreprend son voyage ; enfin, nous situerons la rédaction de l'ouvrage dans la production intellectuelle de Tocqueville et de ses contemporains.

I. L'après-coup de la Révolution française

Alexis de Tocqueville vit et écrit au cours d'une période particulièrement instable et turbulente en France et en Europe. C'est une époque de bouleversements politiques, d'agitation sociale et de profondes mutations économiques. Il y a d'abord les brusques changements de régime – que l'on comparera à la relative stabilité constitutionnelle de l'Ancien Régime d'une part, et de la III^e République d'autre part. Depuis la Révolution de 1789, la France a vu alterner républiques, empires et monarchies à peu près tous les dix ou quinze ans, aucune organisation ne parvenant à se maintenir dans la durée. La Première République (1792-1804), fille de la Révolution, meurt de l'indécision du Directoire, au profit de Napoléon Bonaparte qui se fait couronner empereur. L'Empire (1804-1815) s'affaiblit lui-même au gré de ses conquêtes et s'effondre finalement sous les coups des puissances monarchiques européennes. La Restauration (1815-1830) connaît des tendances contraires – libérales et conservatrices – mais son évolution vers la monarchie absolue précipite les émeutes fatales de 1830. Sous Louis-Philippe, la monarchie constitutionnelle est rétablie avec un gouvernement plus libéral (1830-1848). Il ne survivra pourtant pas à la révolution de Février – version française du « Printemps des peuples » que l'on observe au même moment un peu partout en Europe, où la question sociale et le nationalisme se mêlent dans des revendications communes.

Tocqueville est directement confronté à cette histoire chahutée. Issu d'une famille noble, il est l'arrière-petit-fils de Malesherbes, ministre et avocat de Louis XVI, qui fut guillotiné pendant la Révolution, tout comme une partie importante de sa famille. Ses propres parents n'en réchappent que de justesse. En tant que fonctionnaire, il prête serment à la monarchie de Juillet, qui ne lui plaît guère ; plus tard, au cours de sa carrière politique, Tocqueville sera un spectateur inquiet des troubles politiques. En janvier 1848, il est l'un des rares à pressentir la fin du régime et l'explosion révolutionnaire à venir. Ses *Souvenirs* portent d'ailleurs essentiellement sur cette « catastrophe¹ ». Il faut donc bien saisir à quel point l'histoire politique de la France et la trajectoire personnelle de Tocqueville s'entremêlent : non seulement il a été partie prenante des soubresauts de son temps, mais son œuvre révèle le double souci d'expliquer des processus historiques et d'élucider sa propre expérience.

Tocqueville a pour objectif de dégager, sous le désordre et la confusion superficielle des événements, des forces ou des mécanismes à l'œuvre. Il est ainsi possible de repérer, derrière la variété des régimes successifs, un conflit unique entre des poussées démocratiques, issues de la Révolution, et des résistances enracinées dans l'Ancien Régime².

Mais l'instabilité des « soixante dernières années » n'est pas que politique, elle est aussi militaire, sociale et économique. Les guerres – qu'elles soient idéologiques, de conquête ou civiles – sont permanentes depuis 1789. La Révolution industrielle, apparue en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle, atteint la France plus tardivement, sous la monarchie de Juillet. Elle se développe alors plus lentement, mais tout aussi sûrement avec l'industrialisation du pays, la mécanisation du travail, l'essor de la manufacture. La création de richesse n'est pas également répartie et de nouvelles classes sociales se constituent, bientôt antagonistes. L'accumulation de ces changements inquiète et rend la période opaque. Beaucoup cherchent à y mettre du sens ; c'est l'éclosion des grandes idéologies : libéralismes, socialismes, positivismes. Tocqueville, lui, pressent que ces différentes évolutions participent d'une transformation plus générale et plus fondamentale, qu'il s'agit d'identifier. Mais la situation européenne étant singulièrement complexe, il convient de prendre du recul, et le détour par l'Amérique s'avère nécessaire. Le voyage aux États-Unis en 1831-1832 est ainsi l'occasion d'observer une société à la fois totalement différente et très proche de la société européenne, un autre Occident à partir duquel il serait possible de mieux comprendre l'Europe.

1. Alexis de Tocqueville, « Souvenirs », in *Œuvres*, éd. A. Jardin, Gallimard, t. III, 2004, p. 733.

2. « Notre histoire, de 1789 à 1830, vue de loin et dans son ensemble, ne doit apparaître que comme le tableau d'une lutte acharnée entre l'ancien régime, ses traditions, ses souvenirs, ses espérances et ses hommes représentés par l'aristocratie, et la France nouvelle conduite par la classe moyenne », *ibid.*, p. 728.

2. Situation des États-Unis à l'époque du voyage

Les États-Unis que Tocqueville et son ami Gustave de Beaumont visitent sont un pays encore neuf, en voie de consolidation après une période de construction. Ils montrent alors un visage très différent de celui que les Pères pèlerins avaient découvert en accostant en 1620 à bord du *Mayflower*, portés par l'utopie d'une société nouvelle, fondée sur l'égalité et la liberté individuelle, et arrimée à de profondes convictions religieuses. Fuyant les persécutions dont ils étaient les victimes en Europe, ces puritains se sont organisés d'emblée à partir d'un contrat social, un pacte écrit et ratifié par les membres de cette communauté pionnière¹. C'est cet esprit d'égalité et de liberté que l'on retrouve à de nombreuses étapes cruciales de l'histoire des États-Unis et dont Tocqueville et son ami observent l'influence au sein de la société. Au cours du XVII^e et du XVIII^e siècles, les colons s'installent sur toute la côte est de l'Amérique et sont gouvernés localement sous drapeau britannique. Les Treize colonies forment alors un ensemble culturellement homogène, mais dépendant de la Couronne, et les rapports entre les colonies et leur métropole se tendent à l'occasion de crises politiques et idéologiques. En 1765, le conflit porte sur l'absence de représentation des colonies au Parlement britannique, ce qui pousse une grande partie des colons à refuser de payer leurs impôts à la Couronne : « No taxation without representation² ». Mais, plus profondément, c'est une opposition entre la tradition aristocratique anglaise et les valeurs démocratiques des colons qui se creuse au fil des années. Lorsqu'elles déclarent la guerre à la Grande-Bretagne en 1775, les colonies cherchent non seulement à s'affranchir de la tutelle impériale, mais aussi à construire des institutions républicaines étrangères aux mœurs britanniques. On imagine mal la fraîcheur avec laquelle les Américains, devenus indépendants, réinventent la politique sur ce sol qui ne porte pas le fardeau de l'Histoire. Les idéaux démocratiques y sont traduits dans la réalité concrète des institutions et des pratiques. Les gouverneurs ne sont plus nommés par la Couronne, mais élus par le peuple. Le suffrage s'étend de manière parfois audacieuse pour l'époque – aux plus pauvres, aux célibataires, voire aux femmes (dans le New Jersey, entre 1797 et 1807) –, et la question de son élargissement aux noirs va se poser, en même temps que sa généralisation aux femmes, tout au long du XIX^e siècle³.

Si les États-Unis se dotent d'une Constitution fédérale et républicaine en 1787, le pays a encore besoin d'être stabilisé et de trouver son unité nationale. Autrement dit, alors qu'en Europe les nations se sont forgées

1. Bernard Vincent (dir.), *Histoire des États-Unis*, Flammarion, coll. « Champs », 2012, p. 22-23.

2. Gordon S. Wood, *La Création de la république américaine*, trad. François Delastre, Belin, coll. « Littérature et politique », 1991, p. 201-237.

3. Horst Dippel, « Représentation, représentants et droit de suffrage : De la représentation corporative à la représentation démocratique aux États-Unis d'Amérique de 1776 à 1849 », in *Le Concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p. 385-402.

longtemps avant que des institutions étatiques s'y superposent, en Amérique, les institutions politiques ont précédé la formation d'un esprit national. La guerre anglo-américaine de 1812 a justement eu pour effet de cristalliser un sentiment patriotique nouveau, tandis que le développement d'une littérature, d'un art et d'une presse sur ce nouveau continent contribue à forger une culture américaine distincte¹.

3. Contexte intellectuel de rédaction de *De la démocratie en Amérique*

De la démocratie en Amérique, quoique centrée sur les États-Unis, prolonge la méthode comparative inaugurée dans le premier livre de Tocqueville, fruit de sa collaboration avec Gustave de Beaumont, sur les systèmes pénitentiaires américain et français. Mais il s'agissait alors d'une commande publique, fournie en documentation sociologique, statistique et juridique sur la pauvreté et la criminalité. Tout en s'appuyant sur une même démarche empirique, *De la démocratie en Amérique* est beaucoup plus libre et original, et c'est l'œuvre d'un seul auteur. Tocqueville élève progressivement son propos à des considérations philosophiques, sans jamais se couper des observations sociologiques. C'est à cette même approche qu'il s'essaiera dans l'article publié en anglais en 1836, sous le titre « Political and social condition of France » (« État social et politique de la France »), qui entame l'étude sociale et philosophique de la France avant et après 1789. Ce travail se prolongera dans l'autre ouvrage majeur de l'auteur, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856). Il faut situer l'œuvre dans un contexte philosophique où s'illustrent des penseurs libéraux avec lesquels Tocqueville a des affinités évidentes, qu'il s'agisse de Français comme Benjamin Constant (« De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », 1819) ou d'Anglais comme James Mill et son fils John Stuart Mill (*De la liberté*, 1859). Cependant, Tocqueville s'en distingue par un intérêt accru pour les mécanismes sociaux qui ferait cette fois écho à des auteurs plus socialistes, tels que Robert Owen (1771-1858) ou Saint-Simon (1760-1825), l'utopie en moins². On peut enfin trouver des résonances entre la démocratie qu'analyse Tocqueville et le développement d'une littérature qui délaisse le monde aristocratique pour observer les petits drames de la société du XIX^e siècle, dont Balzac s'est fait le chroniqueur affûté (*La Comédie humaine*, 1829-1850).

1. La littérature américaine s'invente en contraste national avec la tradition britannique, mais aussi sous l'influence des idées démocratiques, ce que Tocqueville explique fort bien dans la première partie du deuxième tome de *De la démocratie en Amérique*.

2. Tocqueville pourfend le socialisme, qui veut l'égalité sans la liberté, mais il s'inscrit, comme lui, dans le développement de la science sociale.

B. Une enquête philosophique inédite

L'ouvrage est singulier par son objet, mais il l'est tout autant par sa méthode. Cet objet, c'est le *fait social* de la démocratie. Il n'est pas simplement donné à l'observation, mais construit conceptuellement. Pour l'étudier, Tocqueville est amené à inventer une forme d'analyse à la fois sociologique et philosophique, un genre d'enquête sans précédent. Nous verrons comment Tocqueville constitue conjointement l'objet de son étude et sa méthode, avant de préciser l'intérêt de passer par l'Amérique pour comprendre l'Europe et, finalement, la démocratie elle-même. *De la démocratie en Amérique*, II, IV formant la conclusion de l'ouvrage, incompréhensible sans les analyses qui l'ont précédée, nous résumerons enfin la composition des deux tomes.

I. « Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau¹ »

De la démocratie en Amérique n'appartient à aucun genre connu à l'époque de sa parution. C'est un ouvrage qui tient autant de l'enquête sociologique que de l'analyse philosophique et de l'étude historique. Sa forme unique lui réserve une place à part dans l'histoire de la philosophie, où il a parfois été marginalisé. Elle reflète d'ailleurs l'originalité de Tocqueville, qui fut un homme de terrain autant qu'un homme d'idées, et un politicien autant qu'un philosophe. Sa formation intellectuelle est mal connue dans son détail, mais l'on sait qu'il fut un grand lecteur de philosophes comme Montesquieu (*De l'esprit des lois*, 1748) et Rousseau (*Du contrat social*, 1762), et d'historiens comme son contemporain Augustin Thierry. Essentielle fut sans nul doute l'influence de François Guizot (1787-1874), lui-même historien, homme politique libéral et philosophe, dont les cours à la Sorbonne connurent un très grand succès. Tocqueville eut l'occasion de l'écouter en 1828, lorsque celui-ci consacra son cours à « l'histoire générale de la civilisation en Europe de la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française », puis, en 1829-1830, sur « l'histoire générale de la civilisation en France ». La notion même de civilisation était nouvelle, et en faire l'histoire n'avait alors rien d'évident : une civilisation n'est ni manifeste, ni datable, ni simple. C'est un mouvement global, graduel et long, qui conduit une société de la barbarie vers un haut degré de développement. Pourtant, dit Guizot, « la civilisation est un fait comme un autre, fait susceptible, comme tout autre, d'être étudié, décrit, raconté² ». Il faut

1. *DA*, I, « Introduction », p. 62.

2. François Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe, de la chute de l'Empire romain jusqu'à la révolution*, Bruxelles, N.-J. Gregoir, V. Wouters et Cie éditeurs, 1840, p. 16.

alors porter son attention sur les mœurs, les idées et les sentiments, et non plus seulement sur les événements et les lois. Tocqueville retiendra la leçon, lui qui part étudier « le caractère original de la civilisation américaine¹ ». Mais son travail l'éloigne doublement de l'historien. Tout d'abord, il enquête sur le temps présent, et non sur un passé révolu ; il scrute ce qui est alors en train de se produire sous ses yeux et cherche à déchiffrer les grandes tendances qui donnent son mouvement à la société américaine. Il guette même les signes qui permettraient d'en prévoir « l'avenir probable² ». Ensuite, il décrit moins une civilisation qu'un *changement* de civilisation, « l'avènement prochain, irrésistible, universel de la démocratie dans le monde³ », la naissance d'une ère démocratique qui se caractérise par une mutation si profonde de tous les rapports sociaux qu'elle constitue, à ses yeux, la césure la plus décisive qu'ait connue l'histoire de l'humanité. Le mouvement vient de loin et il est si général que nous l'apercevons à peine : « placés au milieu d'un fleuve rapide, nous fixons obstinément les yeux vers quelques débris qu'on aperçoit encore sur le rivage, tandis que le courant nous entraîne et nous pousse à reculons vers des abîmes⁴ ». « Vers des abîmes » : Tocqueville en est convaincu, le changement de civilisation qui se produit est aussi riche en promesses que chargé de menaces. Et c'est pourquoi son travail ne se limite pas à décrire et analyser le processus de démocratisation des sociétés. Tocqueville permet en effet de comprendre que nous sommes à la croisée des chemins et que la démocratie va donner lieu à la plus grande liberté ou au pire despotisme. Les lumières de la philosophie doivent finalement servir à guider l'action politique et à choisir la voie de la liberté, car « suivant que nous aurons la liberté démocratique ou la tyrannie démocratique, la destinée du monde sera différente, et l'on peut dire qu'il dépend aujourd'hui de nous que la République finisse par être établie partout ou abolie partout.⁵ » *De la démocratie en Amérique* ne se contente pas de décrire et d'analyser, c'est un appel à s'engager en faveur d'une démocratie libérale.

2. « Dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique⁶ »

On pourrait se demander ce qu'un aristocrate français comme Tocqueville cherche en Amérique. Il explique dans son introduction avoir été frappé, lors de son voyage, par un phénomène qu'il n'avait donc pas encore observé avec autant de netteté en Europe, à savoir

l'égalisation de toutes les conditions, qu'il qualifie de « fait premier » et de « fait générateur ». Il repère donc à la fois un fait, une situation donnée (un « état social ») et une dynamique de transformation. C'est un principe qui « donne à l'esprit public une certaine direction, un certain tour aux lois ; aux gouvernants des maximes nouvelles, et des habitudes particulières aux gouvernés¹ ». Or, de retour en Europe et fort de cette impression, il est désormais mieux à même de reconnaître un phénomène analogue, quoique plus discret et plus embryonnaire, d'égalisation des conditions. L'avance de l'Amérique dans ce processus permet d'éclairer le même tournant pris par les sociétés européennes, à un moment où l'on ne perçoit pas encore directement sa toute-puissance. Parlant du premier tome de son livre à son ami Kergorlay, il admet : « le système pénitentiaire était un prétexte : je l'ai pris comme un passeport qui devait me faire pénétrer partout aux États-Unis² ».

Mais, si l'Amérique n'avait été que l'occasion d'une prise de conscience, Tocqueville serait revenu étudier la démocratie en Europe. La question se pose donc de savoir pourquoi le détour par les États-Unis est nécessaire. Il y a là deux raisons épistémologiques bien distinctes, qui tiennent l'une au recul dont a besoin tout observateur, l'autre à la différence entre la situation américaine et le cas européen.

Tocqueville estime d'abord qu'il faut se décentrer pour percevoir les phénomènes sociaux. À défaut, le spectateur n'a ni la distance requise pour étudier son objet ni l'ampleur de vue qui lui permettrait d'en saisir les mécanismes, les causes et les effets. Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, Tocqueville passera par la Grande-Bretagne pour étudier la France : « quiconque n'a étudié et vu que la France ne comprendra jamais rien, j'ose le dire, à la Révolution française³ ». Il en est de même dans *De la démocratie en Amérique* : « Ce n'est donc pas seulement pour satisfaire une curiosité, d'ailleurs légitime, que j'ai examiné l'Amérique ; j'ai voulu y trouver des enseignements dont nous puissions profiter⁴. » Mais ces enseignements ne sont possibles que parce que, au-delà des similitudes entre les deux processus de démocratisation qui s'effectuent de part et d'autre de l'Atlantique, des différences apparaissent, révélant ainsi des particularités de chaque côté. La moindre de ces différences concerne, nous l'avons vu, l'avance que l'Amérique a sur l'Europe : « cette même démocratie, qui régnait sur les sociétés américaines, me parut en Europe s'avancer rapidement vers le pouvoir⁵ ». Tourner les yeux vers les États-Unis permet d'anticiper les développements de la démocratie et de mieux prévoir ses conséquences. La différence la plus marquante, cependant,

1. *DA*, I, 1, 2, p. 101.

2. « Quelques considérations sur l'état actuel et l'avenir probable des trois races qui habitent le territoire des États-Unis », *DA*, I, II, 10, p. 426.

3. *DA*, I, « Avertissement de la douzième édition », p. 53.

4. *DA*, I, « Introduction », p. 62.

5. *DA*, I, « Avertissement de la douzième édition », p. 54.

6. *DA*, I, « Introduction », p. 69.

1. *Ibid.*, p. 57.

2. Alexis de Tocqueville, « Lettre à Louis de Kergorlay », *Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Louis de Kergorlay*, éd. A. Jardin et J.-A. Lesourd, in Jean-Paul Mayer (dir.), *Œuvres complètes*, Gallimard, 1977, t. XIII, vol. 1, p. 374.

3. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, éd. F. Mélonio, GF-Flammarion, 1988, p. 114.

4. *DA*, I, « Introduction », p. 68.

5. *Ibid.*, p. 57.

est que cette démocratie existe pour ainsi dire, en Amérique, à l'état pur. La société américaine s'est construite, dès l'origine et dès les premiers colons, sur les principes d'égalité et de liberté, sans porter l'héritage d'une longue histoire inégalitaire à défaire, sans résistance culturelle à surmonter, sans aristocratie à abattre. La démocratie est advenue là-bas sans conflit ni révolution, à la différence de ce qui se produit en Europe, où la naissance de la démocratie, aussi sûre soit-elle, connaît des empêchements et même des épisodes de recul. Pour cette raison, le processus de démocratisation est clair en Amérique, confus en Europe : « J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions ; j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devions espérer ou craindre d'elle¹. » L'Amérique est le terrain où s'exprime la « nature » de la démocratie – et il faut être attentif à l'emploi récurrent que Tocqueville fait de l'adjectif « naturel » et de l'adverbe « naturellement ». La nature de la démocratie est bien sûr son essence, son identité réelle, qui apparaît en toute clarté ; mais c'est aussi son mouvement spontané, les conséquences qu'elle provoque d'elle-même et sur sa lancée, sans les freins qui peuvent la ralentir, les entraves qui l'éloignent de son cours ou même (ce sera crucial dans la partie choisie pour le programme) sans les artifices que nous pouvons inventer pour prévenir les immenses dangers dont elle est porteuse :

En Europe, nous avons peine à juger le véritable caractère et les instincts permanents de la démocratie, parce qu'en Europe il y a lutte entre deux principes contraires et qu'on ne sait pas précisément quelle part il faut attribuer aux principes eux-mêmes, ou aux passions que le combat a fait naître.

Il n'en est pas de même en Amérique. Là, le peuple domine sans obstacles ; il n'a pas de périls à craindre ni d'injures à venger.

En Amérique, la démocratie est donc livrée à ses propres pentes. Ses allures sont naturelles et tous ses mouvements sont libres. C'est là qu'il faut la juger. Et pour qui cette étude serait-elle intéressante et profitable, si ce n'était pour nous, qu'un mouvement irrésistible entraîne chaque jour, et qui marchons en aveugles, peut-être vers le despotisme, peut-être vers la république, mais à coup sûr vers un état social démocratique² ?

3. La composition de *De la démocratie en Amérique*, I et II (1835 et 1840)

Cinq ans séparent les deux tomes de *De la démocratie en Amérique*, mais le projet de compléter son étude par un second volet est déjà annoncé à la fin de l'introduction, en 1835. Tocqueville admet cependant avoir désormais « moins d'ardeur pour l'accomplissement de ce dessein³ ». Cinq nouvelles années seront donc nécessaires pour rédiger le

second tome, plus bref mais d'un autre registre que le premier. On constate en effet, entre les deux tomes, à la fois un changement d'objet et une théorisation plus approfondie, notamment dans le chapitre final de l'ouvrage.

Si le point de départ est, dans les deux cas, la démocratie comme état social, le premier tome examine son influence sur les institutions et sur les lois, tandis que le second étudie la manière dont cette situation engendre des idées, des habitudes et des sentiments nouveaux. Aussi les deux tomes se complètent-ils parfaitement et forment-ils un tout cohérent :

Les Américains ont un état social démocratique qui leur a naturellement suggéré de certaines lois et de certaines mœurs politiques.

Ce même état social a, de plus, fait naître, parmi eux, une multitude de sentiments et d'opinions qui étaient inconnus dans les vieilles sociétés aristocratiques de l'Europe. Il a détruit ou modifié des rapports qui existaient jadis, et en a établi de nouveaux. L'aspect de la société civile ne s'est pas trouvé moins changé que la physionomie du monde politique.

J'ai traité le premier sujet dans l'ouvrage publié par moi il y a cinq ans, sur la démocratie américaine. Le second fait l'objet du présent livre. Ces deux parties se complètent l'une par l'autre et ne forment qu'une seule œuvre¹.

Il convient tout d'abord de justifier l'unité du livre, qui examine comment l'égalité des conditions conduit à des mutations profondes, tant au niveau des institutions politiques qu'à celui des pratiques sociales. Car la démocratie n'affecte pas seulement les rapports extérieurs que les citoyens entretiennent avec le gouvernement et son administration, à travers le suffrage et un système qui combine la participation civique et la représentation politique ; elle façonne aussi leur vie intérieure, leur sensibilité, leurs goûts et leurs opinions. Les sociétés égalitaires ont, au fond, un impact psychologique sur les individus. Ces deux aspects s'assortissent naturellement.

Le premier tome examine donc les institutions démocratiques et la manière dont la souveraineté populaire s'exerce en Amérique. Le cheminement conduit Tocqueville de l'expérience originelle des premiers émigrants jusqu'à l'organisation graduelle de la société américaine, à travers la commune, le comté, l'État et finalement le système fédéral, qui se caractérise par la séparation des pouvoirs, chère au philosophe Locke (1632-1704) comme à Montesquieu (1689-1755), et par une administration décentralisée. Or les lois ne font pas tout et ne se maintiennent pas d'elles-mêmes, elles dérivent et dépendent d'un principe fondamental qui est la souveraineté populaire, véritable force vitale de la démocratie. Aussi, dans la seconde partie de ce tome, Tocqueville explique-t-il que ce dogme se traduit, dans la société, par l'engagement associatif, qu'il s'agisse du développement de la presse libre, des associations privées ou des partis politiques. C'est cette vie associative qui, dit-il, préserve la liberté au côté de l'égalité. Dans ce panorama largement positif,

1. *Ibid.*, p. 69.

2. *DA*, I, II, 5, p. 283.

3. *DA*, I, « Introduction », p. 69.

1. *DA*, II, « Avertissement », p. 5.

Tocqueville évoque tout de même longuement un phénomène plus inquiétant, la « tyrannie de la majorité » (partie II, chapitres 7 et 8), qui correspond à l'affaiblissement de l'individu face à la société dans le monde démocratique, et à une égalité qui triompherait dans le sacrifice de la liberté. Ces réserves annoncent les considérations finales du second tome sur les dangers formidables vers lesquels les sociétés démocratiques risquent de se précipiter.

Le second tome a pour objet l'influence de la démocratie sur les idées (partie I), les sentiments (partie II) et les mœurs (partie III). Même si la distinction entre les trois niveaux est parfois discutable, le propos consiste à montrer comment la condition égalitaire façonne les mentalités. Mais l'ordre suivi peut paraître étonnant : il paraît moins évident qu'un état social détermine des idées que des affects et, *a fortiori*, des habitudes. Mais on peut penser que Tocqueville a voulu d'emblée souligner un fait décisif, à savoir la place que prend l'opinion publique dans les sociétés démocratiques. D'où ce paradoxe que les individus, libérés de la tutelle organisée des monarques et de la noblesse, se retrouvent soumis à la toute-puissance insidieuse de la pression sociale. L'individualisme, le goût des biens matériels et la généralisation du travail salarié sont d'autres phénomènes sociaux que l'on peut dériver de la démocratie. Ce sont enfin les relations interindividuelles – économiques, sociales, familiales, domestiques – qui se trouvent altérées, en ce qu'elles se reconstruisent toutes dans la perspective normative de l'égalité.

L'ouvrage s'achève par une quatrième partie, dont le propos est plus philosophique, plus prospectif et plus inquiet. La démocratie agit sur les institutions et sur les mentalités, mais celles-ci ont à leur tour une influence sur son évolution politique. Or, ici, Tocqueville ne peut espérer tirer des enseignements de la situation américaine, qui se trouve particulièrement préservée. Le travail analytique qui doit être fourni pour prévoir l'avenir possible des sociétés démocratiques révèle les fortes tendances despotiques qui leur sont inhérentes. L'égalité, au fond, est l'ennemie naturelle de la liberté, et la démocratie conduit spontanément au despotisme. Mais, dit Tocqueville, l'art politique peut accorder ce que la nature dissocie. Et c'est sur cet appel à l'action que se conclut l'œuvre.

C. Thèmes de *De la démocratie en Amérique*

I. La démocratisation du monde

L'avènement de la démocratie à l'époque moderne n'est ni le fruit d'idées ou de réflexions subversives ni l'œuvre de la volonté de tel ou tel peuple. Tout d'abord parce que les idées ne précèdent pas systématiquement les faits sociaux, mais les reflètent souvent : à ce titre, la démocratie

précède les idéaux qu'elle incarne, elle les produit ou tend à les produire. Ensuite parce que la démocratie désigne un état social avant de définir un type de régime (voir *infra*) : les institutions résultent d'une tendance à l'égalisation des conditions sociales, elles ne la créent pas. Si la démocratie ne dérive ni de la raison ni de la volonté humaines, quelle en est la cause ?

Pour Tocqueville, il s'agit d'une évolution historique au long cours, puisqu'elle prend sa source au Moyen Âge, dès le XII^e siècle, avec le mouvement communal et la remise en question très graduelle des privilèges de la noblesse¹. C'est un mouvement de fond qui tend à rapprocher les positions sociales, totalement indépendant des décisions individuelles ou collectives, et où les idées – en particulier les Lumières – ont un rôle auxiliaire, certes, et essentiel, mais non de principe moteur. Tocqueville ne prétend pas proposer une explication ultime à ce processus, il le constate en historien de la civilisation. Par défaut d'explication, donc, il faut y voir l'œuvre de la Providence :

Le développement graduel de l'égalité est un fait providentiel. Il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine, tous les événements comme tous les hommes ont servi à son développement².

Ces caractéristiques font que la démocratie s'enchaîne dans une conception téléologique de l'histoire, selon laquelle l'histoire universelle suit une trajectoire globale orientée vers un but. Les actions humaines, libres en apparence, contribuent en réalité à l'avancée du cours général des choses, à l'insu même de leurs auteurs. C'est le cas, dira par exemple Tocqueville, des rois de France, « les plus actifs et les plus constants des niveleurs³ », des monarques participant sans le savoir à la démocratisation du monde ! Mais cette téléologie de l'histoire n'est pas théorisée en tant que telle : Tocqueville n'assume pas que l'histoire est mue par Dieu (comme Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 1681) ou par la Raison (Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, 1822-1830). Ses motifs sont plus empiriques : il suffit d'observer le fait d'une civilisation qui est animée par des forces sociales puissantes et générales. Néanmoins, la question se pose de savoir quelle marge de liberté reste aux hommes, à plus forte raison quand les penchants naturels de la démocratie conduisent vers une forme de despotisme. On verra que, si les progrès de l'égalité ne peuvent être entravés, la survie de la liberté, elle, dépend des interventions humaines.

Le mouvement social d'égalisation des conditions est universel : il concerne toutes les nations, du moins « tout l'univers chrétien ». Et il est

1. *DA*, I, « Introduction », p. 60. Tocqueville mentionne l'institution des communes (mouvement d'émancipation des villes vis-à-vis de l'autorité des seigneurs) et l'invention de l'anoblissement, qui introduit un élément de mobilité sociale.

2. *DA*, I, « Avertissement », p. 53.

3. *DA*, I, « Introduction », p. 59.

irrésistible : les épisodes contre-révolutionnaires (Restauration de 1815, absolutisme de Charles X) ne sont que des péripéties transitoires, occasions de nouveaux élans progressistes. Il existe donc, chez Tocqueville, comme un messianisme démocratique, qu'il conviendrait pourtant de discuter. On a pu soutenir, par exemple, que ce n'est qu'après la Révolution française que la démocratie a été pensée comme universelle en droit et universalisable en pratique¹, et, pour certains auteurs, la puissance d'attraction ou de séduction du modèle démocratique s'est beaucoup affaiblie aujourd'hui, de sorte que sa supériorité ne serait plus évidente. Tocqueville partage au contraire l'idée d'un mouvement inexorable d'égalisation des conditions. Il n'y a donc pas à porter un jugement de valeur sur la démocratie : « je n'ai même pas prétendu juger si la révolution sociale, dont la marche me semble irrésistible, était avantageuse ou funeste à l'humanité ; j'ai admis cette révolution comme un fait accompli ou prêt à s'accomplir² ». Cela ne signifie pas que la démocratie n'est pas désirable ; les dernières pages de *De la démocratie en Amérique* l'attestent. Tocqueville s'efforce d'évaluer l'évolution sociale et le bilan lui paraît, certes, fort ambivalent – l'âge des démocraties est en effet moins héroïque – mais, tout compte fait, assure-t-il, la justice y gagne et cela suffit pour approuver finalement le cours des choses.

La seule question qui vaille ne concerne pas le triomphe de la démocratie, qui est assuré, mais la liberté : aura-t-on « la liberté démocratique ou la tyrannie démocratique³ » ? C'est cette alternative qui traverse la dernière partie (II, IV).

2. L'égalisation des conditions

Que la démocratie établisse le règne de l'égalité est une vieille idée, qui remonte aux origines grecques du régime démocratique (Périclès, Platon, Aristote⁴). Un moderne comme Rousseau, qui juge qu'une société politique doit reposer sur un contrat originel de chacun avec l'ensemble, conformément au principe démocratique de la souveraineté populaire, place l'égalité parmi les caractéristiques essentielles de ce type de régime⁵. Mais il s'agit alors principalement d'une égalité de droit, c'est-à-dire d'une égalité civile. Aussi importante soit-elle, ce n'est pas cette égalité-là qui intéresse Tocqueville, lequel considère plutôt l'égalité sociale, celle des conditions. Une société démocratique est en effet

animée par certaines valeurs et même par certains affects spécifiques qui transforment en profondeur la vie concrète des hommes et leurs relations mutuelles. En dehors même des régimes démocratiques, l'égalisation des conditions peut donc progresser par étapes, entraînée par une force historique. Depuis le XI^e siècle, dit Tocqueville, la distance entre le noble et le roturier s'est peu à peu réduite : « Chaque demi-siècle les rapproche, et bientôt ils vont se toucher¹ ». Cela a commencé quand les privilèges ou les stigmates n'ont plus été totalement déterminés par la naissance, et cela s'est poursuivi lorsque les positions extrêmes se sont elles-mêmes érodées pour se rassembler autour d'une moyenne.

Le déplacement qu'effectue Tocqueville au sujet de l'égalité – du domaine juridique au domaine social – est donc remarquable. Cependant, le fait social de l'égalité (ou, plus exactement, de l'égalisation) a aussi une dimension affective essentielle, qui l'entretient et le renforce. L'égalité n'est pas seulement un fait empirique, elle est aussi l'objet d'un sentiment puissant. Montesquieu avait déjà remarqué que « l'amour de la démocratie est celui de l'égalité² ». Tocqueville ajoute que, lorsque la démocratie devient un fait général, cet amour s'intensifie en passion aveugle :

Les peuples démocratiques aiment l'égalité dans tous les temps, mais il est de certaines époques où ils poussent jusqu'au délire la passion qu'ils ressentent pour elle. Ceci arrive au moment où l'ancienne hiérarchie sociale, longtemps menacée, achève de se détruire, après une dernière lutte intestine, et que les barrières qui séparaient les citoyens sont enfin renversées. Les hommes se précipitent alors sur l'égalité comme sur une conquête, et ils s'y attachent comme à un bien précieux qu'on veut leur ravir. La passion d'égalité pénètre de toutes parts dans le cœur humain, elle s'y étend, elle le remplit tout entier³.

L'égalité définit un état et une passion. Sous ce double rapport, elle influe sur les mœurs et sur les lois, qui l'approfondissent en retour. Cela ne signifie pas qu'une nation démocratique réproouve toute forme d'inégalités – cela ne serait possible qu'au prix de la liberté, nous le verrons – mais ces inégalités ne doivent jamais contredire le postulat fondamental de l'égalité. Cela est bien illustré par les lois de succession. La tradition anglaise voulait que seul l'aîné héritât du père défunt ; les Américains imposèrent le partage égal, ce qui eut pour conséquence de fractionner la fortune entre les différents héritiers et de briser la reproduction sociale⁴ : « La loi des successions s'oppose encore à ce qu'il se fonde des familles riches, mais elle n'empêche plus qu'il y ait des riches⁵. »

1. Florent Guénard, *La Démocratie universelle. Philosophie d'un modèle politique*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2016.

2. *DA*, I, « Introduction », p. 69.

3. *DA*, I, « Avertissement de la douzième édition », p. 54.

4. Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, éd. citée, t. I, p. 134-135 ; Platon, *La République*, trad. Robert Baccou, GF-Flammarion, 1966, p. 322-324 ; Aristote, *Les Politiques*, éd. citée, p. 305-306.

5. « Pouvant être inégaux en force ou en génie, [les hommes] deviennent tous égaux par convention et de droit ». Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, éd. citée, p. 60.

1. *DA*, I, « Introduction », p. 60.

2. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, éd. citée, vol. 1, p. 168.

3. *DA*, II, II, 1, p. 122.

4. *DA*, I, I, 3, p. 110.

5. *DA*, II, I, 9, p. 50.

Outre l'aspect économique, l'égalisation modifie la forme même des relations entre les individus. Au niveau social, on observe une tendance à abolir les formalités et autres marques d'honneur, propres à une société d'ordres¹. Au cours de la Révolution française, on a ainsi réprouvé le vouvoiement, et préféré l'usage du terme « citoyen » à celui de « monsieur »². Au niveau de la domesticité, les rapports entre maîtres et serviteurs ont eux aussi changé ; il existe encore des hommes au service d'autres plus fortunés, mais les maîtres comme leurs domestiques ne conçoivent plus leurs positions respectives comme des statuts sociaux inébranlables, qui seraient fondés sur un ordre social éternel. Ils les considèrent plutôt comme le résultat d'un contrat³. La nature contractuelle du rapport maître-serviteur signifie d'une part qu'un fond d'égalité précède l'inégalité de leurs situations, d'autre part que chacun peut s'imaginer, certes au prix d'une fiction parfois très artificielle, être un jour à la place de l'autre. Dans une société démocratique, précise Tocqueville, les positions ne sont jamais assurées. Au niveau familial, enfin, la rigidité cérémonieuse qui marquait les relations entre le père et ses enfants disparaît en ne laissant que tendresse et autorité éducative.

3. La société et l'individu

Un thème essentiel de *De la démocratie en Amérique*, II, IV, est le rapport modifié entre l'individu et la société. Pour Tocqueville, une société d'égaux tend à séparer les hommes les uns des autres et à défaire les liens sociaux qui maintenaient la communauté unie. Une double qualification revient donc à l'homme démocratique, à la fois indépendant et faible : « Comme, dans les siècles d'égalité, nul n'est obligé de prêter sa force à son semblable, et nul n'a droit d'attendre de son semblable un grand appui, chacun est tout à la fois indépendant et faible » (II, IV, p. 99-100). Cette transformation a besoin d'être expliquée.

Dans une société aristocratique et inégalitaire, les positions sociales sont fixées par un ordre et transmises d'une génération à une autre. Les liens sont stables au fil du temps, de sorte que chacun trouve sa place au sein d'une chaîne avec laquelle il fait corps. Il existe même une solidarité transgénérationnelle qui donne à chacun ses droits ou privilèges et ses obligations : « Un homme connaît presque toujours ses aïeux et les respecte ; il croit déjà apercevoir ses arrière-petits-fils, et il les aime. Il se fait volontiers des devoirs envers les uns et les autres, et il lui arrive fréquemment de sacrifier ses jouissances personnelles à ces êtres qui ne

1. Selon l'historien Roland Mousnier, une société d'ordres est fondée sur des critères distinctifs d'honneur et de dignité, par différence avec une société de classes (*Les Hiérarchies sociales de 1450 à nos jours*, PUF, coll. « Sup », 1969).

2. Alphonse Aulard, « Le tutoiement pendant la Révolution », *La Révolution française*, 34, 1898, p. 486 ; « Il sera écrit aux ministres pour les inviter à ne plus se servir du mot *monsieur* dans les lettres qu'ils adressent aux membres du conseil de la Commune et à y substituer celui de *citoyen* », arrêté de la Commune de 22 août 1792, cité dans *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, INALF, 1989, p. 79.

3. *DA*, II, III, 5, p. 226.

sont plus ou qui ne sont pas encore¹. » De plus, chacun fait partie d'un réseau familial, quasi dynastique, ainsi que d'une classe particulière. Les liens ne se bornent pas à souder les membres d'un même groupe, ils situent aussi les hommes les uns vis-à-vis des autres en fonction de leur hiérarchie : le noble n'est pas moins lié à ses domestiques par un rapport de supériorité qu'il ne l'est à un autre noble par un rapport d'égalité. C'est l'ensemble de ces dépendances ordonnées qui est remis en question par la démocratie, dissolvant alors le tissu social. Chacun croit ne devoir sa position qu'à lui seul, se replie sur lui-même, s'isole et s'écarte des autres. Indépendant, il ne peut compter sur le secours de personne. Le voilà faible. Pour Tocqueville, l'individualisme – une notion nouvelle, dit-il – caractérise les sociétés démocratiques, mettant en péril la société elle-même. Une ambiguïté qu'il faut élucider consiste alors à savoir si l'individualisme et son insociabilité est un danger inhérent à la démocratie ou si elle n'est qu'un péril extérieur. Dans le premier cas, plus la démocratisation progresse, plus la capacité à faire société s'amenuise. Et si l'on pousse la logique au bout, une société rigoureusement démocratique n'existe pas, tout lien social n'étant qu'un vestige d'un état antérieur, un élément étranger au mouvement d'égalisation des conditions. À ce stade ultime, une société démocratique ne serait plus une association, mais une dissociation², voire une « dissociété³ ». Néanmoins, le chapitre consacré à l'individualisme (II, II, 2) tempère cette conclusion. Si Tocqueville y assure que « l'individualisme est d'origine démocratique, et [...] menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent », il précise aussi qu'il repose sur une erreur d'appréciation : « l'individualisme procède d'un jugement erroné plutôt que d'un sentiment dépravé. Il prend sa source dans les défauts de l'esprit autant que dans les vices du cœur⁴. » Si tel est le cas, les lumières de l'esprit pourraient alors prévenir la dislocation de la société démocratique.

L'individualisme ne concerne pas seulement les sentiments de l'homme démocratique, il détermine aussi son rapport aux idées et aux croyances. En tant qu'il se considère comme l'égal de tout autre, il s'estime capable de vérité comme tout autre. C'est le principe même de l'autorité intellectuelle personnelle – celle des savants et des philosophes – qui est remis en question : « Ce n'est pas seulement alors la confiance en tel homme qui est détruite, mais le goût d'en croire un homme quelconque sur parole. Chacun se renferme donc étroitement en soi-même et prétend de là juger le monde⁵. » La démocratie est ainsi le règne de l'opinion personnelle. Or il est aisé de voir que, à ce niveau également, l'individualisme met en danger l'existence de la société : « il

1. *DA*, II, II, 2, p. 126.

2. Claude Lefort, « De l'égalité à la liberté », *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, coll. « Esprit/Seuil », 1986, p. 257.

3. Pierre Manent, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Gallimard, coll. « Tel », 2006, p. 28.

4. *DA*, II, II, 2, p. 125.

5. *DA*, II, I, 1, p. 10.

n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables [...] car, sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et sans action commune, il existe encore des hommes, mais non pas un corps social¹. Dans une aristocratie, ce sont des individus prééminents (nobles, savants, puissants) qui possèdent l'influence déterminante²; or, s'ils perdent tout crédit dans une société qui ne reconnaît que des égaux, qui peut encore soutenir les idées communes? Tocqueville rappelle que l'indépendance n'a d'égal que la faiblesse des individus; c'est pourquoi l'homme démocratique, tout assuré qu'il peut être de penser *par lui-même* et non par quelqu'un d'autre, se repose en définitive sur l'opinion publique, qui est une opinion impersonnelle, anonyme et bien plus puissante que l'autorité individuelle dans les siècles aristocratiques. L'opinion personnelle et l'opinion commune ne s'opposent pas, mais forment les deux faces d'un même phénomène, essentiel à une société des égaux. Chacun croit penser par lui-même et pense en réalité comme tout le monde. Aussi la liberté intellectuelle est-elle, à son tour, mise en péril: « Je ne connais pas de pays où il règne, en général, moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique³. »

Une première forme de despotisme apparaît ici sous les traits de la « tyrannie de la majorité », laquelle a deux aspects. En tant qu'opinion dominante, elle est d'abord violente parce qu'elle ne procède pas par persuasion, mais en s'imposant aux esprits, en les pénétrant et en éradiquant en douceur la liberté de penser. L'opinion publique est tyrannique parce qu'elle pousse à renoncer à sa propre raison. Elle l'est ensuite du fait de son pouvoir illimité: elle ne rencontre en effet aucun contre-pouvoir. L'atomisation tendancielle de la société démocratique affaiblit ainsi l'individu face au pouvoir social devenu exorbitant. Notons qu'il s'agit d'un pouvoir horizontal. La partie II, IV de l'ouvrage repart de ce constat d'un affaiblissement de l'homme démocratique pour montrer comment il en vient à se soumettre à un autre pouvoir, vertical celui-là: le pouvoir étatique.

Mais il ne faut pas oublier que Tocqueville parle des penchants naturels de la démocratie. Concernant le pouvoir social, il fait suivre chacun de ses développements par des considérations sur les manières d'éviter ces issues malheureuses. Le chapitre I, II, 7 sur la tyrannie de la majorité est suivi d'un autre portant sur « ce qui tempère, aux États-Unis, la tyrannie de la majorité ». Et les chapitres II, II, 2-3 sur l'individualisme se prolongent par un autre qui explique « comment les Américains combattent l'individualisme par des institutions libres ». Si l'empire de la société sur l'individu peut être contrecarré, on verra que l'on peut espérer des défenses analogues contre le despotisme des institutions.

JOHN STUART MILL, LA SOCIÉTÉ CONTRE L'INDIVIDU

Le thème de la société et de l'individu, qui charpente le propos de Tocqueville, est aussi au cœur de la pensée de John Stuart Mill (1806-1873). Les deux hommes se connaissaient d'ailleurs personnellement et Mill a rédigé deux articles sur *De la démocratie en Amérique*. Il fut particulièrement impressionné par l'analyse de la « tyrannie de la majorité » (DA, I, II, 7-8), qu'il intégra à sa propre réflexion dans son ouvrage majeur, *De la liberté*, paru en 1859. D'une certaine manière, le livre commence là où *De la démocratie en Amérique* s'achève: sur les dangers qu'encourt la liberté. Pour Mill comme pour Tocqueville, la liberté individuelle n'a jamais été aussi menacée qu'à l'époque moderne. Leur diagnostic commun est contre-intuitif, car il est courant de faire de la modernité un processus d'émancipation continu. Or il s'agit d'une illusion qui ne tient pas compte des modifications récentes ayant affecté la société. L'opposition entre la liberté et l'autorité a traditionnellement été conçue dans le rapport de l'individu à son gouvernement et au pouvoir politique. Mais la démocratie a vaincu et le principe de la souveraineté populaire s'est imposé: il n'y a désormais plus rien à craindre des gouvernements puisque ceux-ci ne sont dotés que de pouvoirs limités et qu'ils sont de surcroît sous le contrôle vigilant du peuple. Ce danger étant écarté, peu de personnes se sont aperçues qu'un plus grand péril encore s'était formé ailleurs: la société devenue toute-puissante impose désormais sa volonté commune à chaque individu. De même que Tocqueville distingue le pouvoir politique du pouvoir social, Mill opère une distinction entre la tyrannie gouvernementale et la tyrannie sociale:

« Les gens réfléchis s'aperçurent que, lorsque la société devient le tyran – lorsque la masse en vient à opprimer l'individu –, ses moyens de tyranniser ne se limitent pas aux actes qu'elle impose à ses fonctionnaires politiques. La société applique les décisions qu'elle prend. Si elle en prend de mauvaises, si elle veut ce faisant s'ingérer dans des affaires qui ne sont pas de son ressort, elle pratique une tyrannie sociale d'une ampleur nouvelle – différentes des formes d'oppression politique qui s'imposent à coups de sanctions pénales –, tyrannie qui laisse d'autant moins d'échappatoire qu'elle va jusqu'à se glisser dans les plus petits détails de la vie, asservissant l'âme elle-même » (*De la liberté*, éd. citée, p. 66). L'oppression horizontale remplace l'oppression verticale classique, et son étendue s'accroît sans mesure.

Le projet de Mill est de défendre, au-delà de ce constat, un principe social et politique: une société n'a le droit de limiter la liberté d'un individu que pour empêcher qu'il ne nuise à autrui (« *harm-principle* »). Cela signifie que le seul motif recevable d'interdiction est la sécurité. Toute prohibition qui n'est pas justifiée par la nécessité de protéger les citoyens les uns des autres doit être rejetée. Ainsi Mill lutte-t-il contre le paternalisme que Tocqueville avait identifié. La société n'est pas habilitée à devenir le tuteur de chacun ni à le rendre heureux malgré lui: ce qui n'affecte que lui ne regarde que lui. La vente des drogues et autres stupéfiants devrait être autorisée, la liberté d'expression devrait être totale, les pratiques sexuelles consenties ne devraient faire l'objet d'aucune prohibition, l'originalité devrait être bien accueillie. Mill élabore une doctrine libérale dans le but de combattre le puissant conformisme qui naît des sociétés démocratiques. Son influence sera déterminante sur des juristes anglo-saxons comme Herbert L. A. Hart (*Le Concept de droit*, 1961) et Joel Feinberg (*Les Limites morales du droit pénal*, 1984-1988).

1. DA, II, I, 2, p. 15.

2. *Ibid.*, p. 17.

3. DA, I, II, 7, p. 353.

PLAN DE DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE, II, IV

Introduction :

l'influence ambiguë de la démocratie sur les institutions (préambule – chapitre 1)

Après avoir montré l'influence de la démocratie sur les idées, les sentiments et les mœurs, nécessité de considérer l'influence de ces mêmes idées, sentiments et habitudes sur les institutions politiques (Préambule).

L'égalité donne le goût de la liberté, pourtant ses effets politiques sont plus équivoques, générant soit des institutions libres, soit la pire servitude (chapitre 1).

Première partie :

la tendance à concentrer le pouvoir (chapitres 2-4)

Les idées démocratiques tendent à concentrer le pouvoir (chapitre 2)

L'idée d'égalité abolit toute hiérarchie, donc aussi tout intermédiaire entre le pouvoir et les individus (p. 87-90) ; souverains et citoyens s'accordent pour concentrer tous les pouvoirs entre les mêmes mains (p. 91-94).

Les sentiments démocratiques tendent à concentrer le pouvoir (chapitre 3)

L'homme démocratique a naturellement peu de goût pour les affaires publiques et les délègue volontiers (p. 97-100), tandis que la haine de toute distinction favorise un pouvoir unique (p. 100-103).

D'autres causes occasionnelles tendent à concentrer le pouvoir (chapitre 4)

En Europe, l'absence d'une tradition libérale et le recours à une révolution démocratique favorisent un État fort (p. 107-112). D'autres circonstances, comme l'ignorance du peuple, la guerre ou l'instabilité sociale, ont le même effet (p. 112-115).

Comme, dans une démocratie, le souverain est élu par le peuple, celui-ci est conduit à lui obéir plus aveuglément et plus complètement (p. 115-118).

Deuxième partie :

les particularités du despotisme démocratique (chapitres 5-7)

La situation en Europe : une tendance au despotisme déjà marquée (chapitre 5)

Le pouvoir central a accaparé tous les pouvoirs autrefois répartis (p. 119-123) et il a en outre étendu son emprise au gouvernement de la vie des individus (p. 123-127) et a même évolué d'un pouvoir de gouvernement à un pouvoir d'administration souple et intrusif (p. 127-130).

L'État s'est renforcé avec l'avènement de la bourgeoisie capitaliste (p. 130-136).

Les deux tendances contraires de la démocratie : pour et contre la liberté (p. 136-143).

Caractères du despotisme démocratique (chapitre 6)

Le despotisme issu des sociétés démocratiques sera plus doux, mais plus étendu (p. 147-151).

Il affaiblit et étourdit les volontés particulières (p. 151-155).

Il est parfaitement compatible avec une forme apparente de liberté, la souveraineté du peuple (p. 155-158).

La vraie liberté, qui consiste à s'administrer soi-même, est en revanche perdue (p. 159-161).

Les menaces propres aux sociétés démocratiques (chapitre 7)

Le despotisme menace plus les sociétés démocratiques que les sociétés aristocratiques (p. 165-166).

Les leçons à tirer des sociétés aristocratiques : il faut développer artificiellement des pouvoirs intermédiaires, sous la forme d'associations (p. 167-171).

Ce qui est susceptible de préserver la liberté dans les sociétés démocratiques : la liberté de la presse (p. 171), le pouvoir judiciaire (p. 172), les formalités dans les rapports sociaux (p. 173).

Ce qui au contraire entraîne les sociétés démocratiques vers le despotisme : le mépris des droits individuels (p. 176), la banalisation de l'instabilité politique (p. 177), les périls nouveaux, issus de la société nouvelle (p. 180-184).

Conclusion :

faire le choix de la liberté (chapitre 8)

La civilisation démocratique n'en est qu'à ses premiers développements, mais on aperçoit déjà les traits de la société nouvelle, sans aspérités. Moins glorieuse, elle est cependant plus juste (p. 185-190). Les choix d'aujourd'hui décideront de l'avenir de la démocratie, libérale ou despotique (p. 190-192).

II. LA DÉMOCRATIE DANS DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE, II, IV

A. La nature de la démocratie

I. La démocratie comme régime et la démocratie comme état social

La démocratie définit traditionnellement un type de régime politique et prend sens au sein d'une classification dont la matrice est antique. Chez Hérodote, puis chez Platon, Aristote et Polybe, la réflexion politique a porté sur la meilleure constitution. L'analyse menée par Aristote, en particulier, a conduit à distinguer les régimes selon la répartition des charges, c'est-à-dire selon le nombre de personnes détentrices du pouvoir suprême (monarchie/aristocratie/démocratie républicaine), mais surtout selon que le pouvoir s'exerce au profit des gouvernants ou des gouvernés : à côté des trois constitutions correctes, trois constitutions dégénérées complètent le tableau (tyrannie/oligarchie/despotisme des masses). Pour Aristote, déjà, la démocratie posait des problèmes spécifiques liés à l'identité des gouvernants et des gouvernés : est-ce la porte ouverte à une plus grande liberté ou, au contraire, à une forme d'oppression ? Lorsque la démocratie s'exerce selon le droit, la loi et la raison, elle est le meilleur régime ; quand, au contraire, elle ne suit que ses caprices immédiats, enivrée du pouvoir qui est le sien, elle est le pire¹. Tocqueville partage certainement le même jugement ambivalent qu'Aristote sur la démocratie, porteuse de promesses inédites comme de risques d'une nouvelle nature. Cependant, on l'a dit, la démocratie ne désigne pas pour lui d'abord une constitution politique, mais un état social et un principe de transformation des rapports sociaux. Ce déplacement est crucial, car, à l'époque de Tocqueville, la démocratie demeure avant tout un concept politico-juridique. L'époque moderne a progressivement vidé de son sens la question du meilleur régime pour se concentrer sur le fondement et la légitimité du pouvoir souverain (Hobbes, Locke, Rousseau). Au moment de la Révolution, le principe de la souveraineté populaire est acquis, mais on oppose désormais la démocratie (par définition, directe) au gouvernement représentatif. La notion de démocratie représentative apparaît en fait comme une contradiction dans les termes, car l'élection et la députation semblent contraires aux fondamentaux démocratiques : tirage au sort et participation². Les Français comme les Américains défendront le système républicain, sous la forme du gouvernement représentatif, contre le pouvoir désordonné et dangereux de la foule. Tout un travail

théorique doit donc être fourni pour montrer que la souveraineté du peuple se conserve – et même se trouve renforcée – lorsque des institutions représentatives l'organisent¹. Il y a une bonne et une mauvaise démocratie, mais l'approche institutionnelle est insuffisante car elle accorde une importance excessive aux structures politiques, aux dépens du pouvoir social. Reprendre la question démocratique à partir du fait social de l'égalisation des conditions est donc une manière d'aborder avec une plus grande subtilité ses profondes ambiguïtés.

Tocqueville le répète, l'égalité des conditions est le fait « générateur » marquant de notre époque. De lui procèdent donc toute une série de faits particuliers qui s'étendent des institutions publiques, politiques et sociales jusqu'aux habitudes, passions, sentiments et idées répandus dans le corps social. Mais, parallèlement à cette égalité des situations, Tocqueville fait du « dogme de la souveraineté du peuple » un autre principe « générateur »². Notons tout d'abord qu'il s'agit d'un dogme, c'est-à-dire d'une croyance, et que c'est en tant que tel qu'il engendre, lui aussi, des conséquences illimitées. Le principe de la souveraineté du peuple, dit Tocqueville, existe toujours peu ou prou, sous tous les régimes, car il découle naturellement de l'idée d'association humaine³. Mais il n'est pas producteur d'effets aussi longtemps qu'il n'est pas reconnu, transformé en idée et élevé au rang de dogme. Cette mutation s'est passée en Amérique, provoquant des conséquences en chaîne au sein de la société : « En Amérique, le principe de la souveraineté du peuple n'est point caché ou stérile comme chez certaines nations ; il est reconnu par les mœurs, proclamé par les lois ; il s'étend avec liberté et atteint sans obstacles ses dernières conséquences⁴. » Notons également la connotation religieuse du *dogme*, qui n'a rien de fortuit. Les pionniers formaient un groupe homogène de personnes aisées et instruites, mais il s'agissait aussi de pèlerins animés par une foi puissante. Ainsi, « ils s'arrachaient aux douceurs de la patrie pour obéir à un besoin purement intellectuel ; en s'exposant aux misères inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher une idée⁵ ».

Il est donc important de garder à l'esprit que Tocqueville ne défend pas une explication exclusivement sociologique de la démocratie. Elle se rattache certes au fait social de l'égalité des conditions, mais celle-ci ne constitue pas, à elle seule, un fait générateur. L'idée de liberté et le dogme de la souveraineté populaire forment l'élément idéologique complémentaire permettant l'avènement d'une société démocratique.

1. Aristote, *Les Politiques*, éd. citée, p. 307.

2. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

1. *DA*, I, I, 4, p. 119 ; I, II, 1, p. 255.

2. *DA*, I, I, 4, p. 117-118.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 117.

5. *DA*, I, I, 2, p. 91.

2. Société aristocratique et société démocratique

L'avènement de la démocratie constitue le fait historique majeur, d'abord parce qu'il est inédit. S'il a existé ponctuellement des régimes démocratiques, à Athènes en particulier, ils n'ont jamais été entraînés et soutenus par un processus social irrésistible¹. Et, de fait, leur durée a été relativement anecdotique (170 ans, de 508 à 338 av. J.-C., pour la démocratie athénienne), sans commune mesure avec le mouvement d'égalisation des conditions que repère Tocqueville, lequel, on l'a vu, prend sa source dans le système communal médiéval, se poursuit sous le règne des rois absolus, déploie désormais sa toute-puissance et a vocation à conquérir durablement l'univers. Sa grille de lecture sociologique et historique, plutôt qu'institutionnelle, le conduit par conséquent à remplacer la classification en six régimes par une opposition entre deux types de sociétés : société aristocratique (inégalitaire) contre société démocratique (égalitaire). Cette simplification de l'horizon politique lui permet de mieux analyser le phénomène démocratique moderne. On l'a dit, le fait social agit sur les institutions, les lois, mais aussi les idées, les affects et les habitudes. Aussi, les deux types de sociétés correspondent à deux types d'hommes et même à deux humanités profondément différentes :

Il y a de certains vices et de certaines vertus qui étaient attachés à la constitution des nations aristocratiques, et qui sont tellement contraires au génie des peuples nouveaux qu'on ne saurait les introduire dans leur sein. Il y a de bons penchants et de mauvais instincts qui étaient étrangers aux premiers et qui sont naturels aux seconds ; des idées qui se présentent d'elles-mêmes à l'imagination des uns et que l'esprit des autres rejette. Ce sont comme deux humanités distinctes, dont chacune a ses avantages et ses inconvénients particuliers, ses biens et ses maux qui lui sont propres.

(II, IV, p. 190)

Nous sommes amenés à constater à la fois une opposition conceptuelle et une césure historique. Or, si la distinction intellectuelle entre société aristocratique et société démocratique est nette, le passage effectif de la première à la seconde est graduel. Il n'est pas rare que des éléments appartenant à l'une et à l'autre se retrouvent au sein d'une même société, dans des proportions qui évoluent : c'est le cas en Europe et en France, ce qui explique les phénomènes de résistance et les révolutions démocratiques violentes destinées à les surmonter, alors que l'Amérique constitue l'expérience unique d'une démocratie pure et originelle, sans élément aristocratique.

L'homme aristocratique est celui qui se définit au sein d'un ordre social hiérarchisé. Il ne s'incarne évidemment pas seulement dans l'aristocrate, mais tout aussi bien dans ses serviteurs qui, eux aussi, se situent dans un réseau où chacun a sa place fixe. L'homme aristocratique désigne celui qui intègre un système de dépendances mutuelles, non pas uniquement celui qui se trouve dans la frange supérieure de cet ordre.

1. Pour Tocqueville, le régime athénien n'est d'ailleurs pas une démocratie, du fait de l'exclusion des esclaves, mais une « république aristocratique » (DA, II, I, 15, p. 79).

En vérité, même si le noble capte un profit considérable de ces relations inégalitaires, le statut des inférieurs n'est pas dépourvu de bénéfice non plus. Chaque homme est lié à d'autres, ses semblables mais aussi ses supérieurs. Selon Tocqueville, dans les temps aristocratiques, le maître et le serviteur « tiennent d'ordinaire fermement l'un à l'autre¹ » et chacun, surtout, peut compter sur le concours de ses proches pour l'aider en cas de besoin. De sorte que l'aristocratie est en réalité une société d'associations diverses, une constellation qui fait qu'entre le dernier des sujets et le monarque se trouvent une pluralité de pouvoirs intermédiaires ou secondaires. L'association, qu'engendre naturellement l'inégalité, fait défaut aux sociétés démocratiques individualistes.

L'absence de tissu social dans la démocratie est entretenue par la passion dominante que l'homme démocratique éprouve pour l'égalité. Elle le rend jaloux de toute distinction et possède une intensité telle qu'elle peut l'aveugler et le conduire à tout lui sacrifier :

[Les peuples démocratiques] ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ils ne souffriront pas l'aristocratie².

Le besoin d'égalité engendre le goût pour l'uniformité et le conformisme. Paradoxalement, une société démocratique est à la fois individualiste et globale ; les hommes se replient sur eux-mêmes, mais se ressemblent tous et finissent par se laisser absorber par la masse :

À mesure que les conditions s'égalisent chez un peuple, les individus paraissent plus petits et la société semble plus grande, ou plutôt chaque citoyen, devenu semblable à tous les autres, se perd dans la foule, et l'on n'aperçoit plus que la vaste et magnifique image du peuple lui-même.

(II, IV, p. 89-90)

Il y a là un phénomène social, bien entendu, mais aussi politique, et Tocqueville se situe dans ces passages sur une ligne d'argumentation tendue, quelque peu équivoque. L'alternance lexicale entre « peuple » et « société » est d'ailleurs intéressante. Socialement, l'individu disparaît dans la foule homogène où règne l'opinion publique. Politiquement, il intègre le peuple souverain qui gouverne sur lui-même par le truchement d'institutions représentatives. Cette transition délicate du social au politique a particulièrement retenu l'attention d'un commentateur comme Claude Lefort³. Elle laisse entrevoir, peut-être, la puissance d'émancipation de la démocratie, à côté de sa force d'aliénation. Mais cela ouvre la question du rapport entre égalité et liberté au sein du phénomène démocratique.

1. DA, II, III, 5, p. 227.

2. DA, II, II, 1, p. 123.

3. Claude Lefort, « De l'égalité à la liberté », *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, éd. citée, p. 265 sq.

BAUDELAIRE : L'HOMME DE LA FOULE ET LE DANDY, DERNIER AVATAR DE L'ARISTOCRATE ?

Il n'y a pas jusqu'à la poésie qui n'enregistre les changements profonds et puissants affectant la société. Baudelaire est le poète de la vie moderne et de la ville qui se transforme. Le bourgeois devient la figure universelle de la vie sociale. Médiocre, sans talent et sans goût, ami de la culture qu'il ne comprend pas, il compose la foule indistincte qui devient un protagoniste nouveau dans le paysage urbain. Il aime la liberté pourvu qu'elle soit commerciale et industrielle. Tocqueville, à la même époque, constate non sans quelque nostalgie le déclin d'un monde et l'aube d'un autre : « Je promène mes regards sur cette foule innombrable composée d'être pareils, où rien ne s'élève ni ne s'abaisse. Le spectacle de cette uniformité universelle m'attriste et me glace, et je suis tenté de regretter la société qui n'est plus » (II, IV, p. 188). Baudelaire hait la banalité du monde ; il lui échappe non dans la fuite, mais en quête au contraire le bijou caché qu'elle recèle : une passante à la beauté effarante, quelque bizarrerie qui détonne au sein de la masse. Le poète doit ainsi posséder l'art de « jouir de la foule », dit-il (« Les foules », *Les Fleurs du mal*). Il s'y fonde pour l'observer et pénétrer l'âme de chacun : « le promeneur solitaire et pensif tire une singulière ivresse de cette universelle communion » (*ibid.*). La foule, ce « grand désert d'hommes », est paradoxalement le milieu du génie. Il est attiré par cette masse en même temps qu'il la rejette. Comment se distinguer à l'ère de l'égalité ?

Il est un personnage qui fascine Baudelaire et qui incarne ce paradoxe : c'est le dandy, figure de l'élégance exacerbée, de l'artifice le plus sophistiqué et dont l'orgueil consiste à ne jamais être étonné. Parmi les divers textes que Baudelaire a consacrés à ce phénomène symptomatique de la nouvelle société, relevons ces lignes :

Le dandysme apparaît surtout aux époques transitoires où la démocratie n'est pas encore toute-puissante, où l'aristocratie n'est que partiellement chancelante et avilie. Dans le trouble de ces époques quelques hommes déclassés, dégoûtés, désœuvrés, mais tous riches de force native, peuvent concevoir le projet de fonder une espèce nouvelle d'aristocratie, d'autant plus difficile à rompre qu'elle sera basée sur les facultés les plus précieuses, les plus indestructibles, et sur les dons célestes que le travail et l'argent ne peuvent conférer. Le dandysme est le dernier éclat d'héroïsme dans les décadences [...] Le dandysme est un soleil couchant ; comme l'astre qui décline, il est superbe, sans chaleur et plein de mélancolie. Mais, hélas ! la marée montante de la démocratie, qui envahit tout et qui nivelle tout, noie jour à jour ces derniers représentants de l'orgueil humain et verse des flots d'oubli sur les traces de ces prodigieux myrmidons. Les dandys se font chez nous de plus en plus rares, tandis que chez nos voisins, en Angleterre, l'état social et la constitution (la vraie constitution, celle qui s'exprime par les mœurs) laisseront longtemps encore une place aux héritiers de Sheridan, de Brummel et de Byron, si toutefois il s'en présente qui en soient dignes².

2. Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*, « Le dandy », chap. 9.

3. La démocratie face à son avenir politique : république ou despotisme ?

L'égalisation continue des conditions est un phénomène historique, providentiel, universel et irrésistible. Elle connaît cependant des modalités d'apparition différentes selon les contextes et, en particulier, de part et d'autre de l'Atlantique. Il n'est pas seulement question de variations circonstancielles, parfaitement naturelles ; les peuples ont leur personnalité et il ne faut pas chercher à dupliquer un schéma étranger dans ses détails : « Les lois de la République française peuvent et doivent, en bien des cas, être différentes de celles qui régissent les États-Unis, mais les principes sur lesquels les constitutions américaines reposent [...] sont indispensables à toutes les Républiques¹. »

S'il ne s'agissait cependant que d'une simple coloration culturelle, on s'attendrait à ce que les nations finissent par converger vers un même modèle républicain. Or ce n'est précisément pas le cas. Toute la quatrième partie de l'ouvrage est traversée par cette préoccupation que l'avenir politique de l'Europe n'est plus discernable dans l'évolution actuelle de l'Amérique et que les deux sociétés empruntent des chemins différents, alors même qu'elles font toutes deux l'expérience d'une dynamique sociale identique. Pour caractériser cette divergence, Tocqueville fait intervenir un couple de concepts : république et despotisme. Alors que la démocratie se définit par l'égalité, la république se définit par la liberté² et le despotisme par son absence. Et, tandis que l'Amérique est parvenue à allier l'égalité démocratique et la liberté républicaine, l'Europe semble prendre la voie d'une démocratie despotique. Le but de l'ouvrage consiste donc à comprendre la raison de cette disparité, afin de prémunir l'Europe contre les dangers qui la menacent : « D'où vient donc que les républiques américaines se maintiennent et prospèrent³ ? »

La réponse engage en fait la conception même de la démocratie et met Tocqueville devant une difficulté qui traverse tout particulièrement, là encore, la fin de l'ouvrage. Il existe théoriquement trois options possibles : soit la démocratie est politiquement neutre, indifférente au type de constitution, soit elle se porte spontanément vers une constitution républicaine (mais des circonstances malheureuses pourraient la faire dériver vers le despotisme), soit elle penche naturellement vers le despotisme (mais des efforts extérieurs pourraient la redresser et la porter vers un modèle républicain). On peut aussi formuler ces différentes hypothèses par les rapports possibles entre le principe d'égalité et le principe de liberté : absence de contact, inclusion ou exclusion.

La première hypothèse, celle d'une démocratie indifférente au modèle politique, n'est pas à retenir : la démocratie est un processus social, une

1. DA, I, « Avertissement de la douzième édition », p. 55.

2. Cette distinction entre démocratie et république est largement observée dans *De la démocratie en Amérique*, mais elle n'est pas systématique.

3. DA, I, II, 6, p. 326.

dynamique qui produit des effets institutionnels. Dans le premier tome, Tocqueville a montré que « les Américains ont un état social démocratique qui leur a été naturellement suggéré de certaines lois et de certaines mœurs politiques ¹ » et, dans la dernière partie du second tome, il entend faire voir « quelle est l'influence générale que ces mêmes sentiments et ces mêmes idées peuvent exercer sur le gouvernement des sociétés humaines » (II, IV, p. 81). On ne saurait donc admettre que l'égalisation des conditions ne porte pas en son sein une tendance à un certain type de constitution politique. Mais laquelle ?

En première approche, il semble que la démocratie porte spontanément à la liberté et que seul le poids de l'héritage aristocratique en freine le cours, voire suscite des contre-réactions violentes destinées à abattre les dernières résistances. Telle est l'idée d'un détour par l'Amérique, ainsi qu'elle est présentée par Tocqueville :

L'état social des Américains est éminemment démocratique. Il a eu ce caractère dès la naissance des colonies ; il l'a plus encore de nos jours.

J'ai dit dans le chapitre précédent qu'il régnait une très grande égalité parmi les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre. Le germe même de l'aristocratie ne fut jamais déposé dans cette partie de l'Union ².

Le mouvement d'égalisation des conditions a pu se développer « naturellement » en Amérique, sans être perturbé par des mœurs aristocratiques résiduelles. Les nations européennes connaissent, elles, la lutte entre les attachements aristocratiques et la force démocratique, avec des résultats très ambigus :

Mais, quand l'égalité vient à se développer chez un peuple qui n'a jamais connu ou qui ne connaît plus depuis longtemps la liberté, ainsi que cela se voit sur le continent de l'Europe, les anciennes habitudes de la nation arrivant à se combiner subitement et par une sorte d'attraction naturelle avec les habitudes et les doctrines nouvelles que fait naître l'état social, tous les pouvoirs semblent accourir d'eux-mêmes vers le centre ; ils s'y accumulent avec une rapidité surprenante, et l'État atteint tout d'un coup les extrêmes limites de sa force, tandis que les particuliers se laissent tomber en un moment jusqu'au dernier degré de la faiblesse.

(II, IV, p. 108)

Le despotisme démocratique serait ainsi une évolution aberrante de la démocratie lorsque, dans sa phase militante, elle se mêle à son principe contraire, l'aristocratie.

Cette lecture du texte est possible, mais elle détend ce qui reste tendu chez Tocqueville. S'il fallait la recevoir aussi simplement, les dangers qui menacent les démocraties européennes pourraient être surmontés en



Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, 1830.

© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Michel Urtado

Le tableau représente un épisode de l'insurrection populaire de juillet 1830. Pendant trois jours, les 27, 28 et 29 juillet, Paris se soulève contre Charles X et sa dérive autocratique. Des barricades se dressent et la révolution renverse le régime. La monarchie de Juillet lui succédera. Delacroix fut longtemps hésitant à prendre parti. Traversant la capitale le 28 juillet, il voit le drapeau tricolore flotter au-dessus de Notre-Dame, qui lui rappelle la gloire et les idéaux de l'Empire. Il entre alors dans le camp des insurgés. Son tableau rend compte de l'élan populaire contre l'absolutisme de Charles X. Il inscrit les journées de Juillet dans le sillage de la Révolution de 1789 par une série de symboles : le drapeau, le bonnet phrygien. Dans un mouvement pyramidal ascendant, le regard du spectateur est amené à considérer d'abord ceux qui sont tombés, puis les combattants en armes, enfin la figure allégorique de la Liberté. De la mort à la vie, la Révolution triomphera. Charles X venait, en effet, de suspendre la liberté de la presse et d'imposer un vote censitaire restrictif. Il agissait à la fois contre la liberté et contre l'égalité. Cet épisode correspond à ce que Tocqueville peut analyser en termes de passions politiques : l'amour pour l'égalité et l'amour pour la liberté animent l'homme démocratique. Ils s'associent dans le moment révolutionnaire. Mais Tocqueville nous avertit : « [les peuples démocratiques] ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage ¹. » Une fois la révolution assimilée, qui se battra encore pour la liberté ?

1. *DA*, II, « Introduction », p. 5.

2. *DA*, I, 3, p. 107-108.

dégageant la route au processus d'égalisation. La conclusion à tirer est aussi normative : la démocratie serait républicaine par vocation et nous devrions travailler à lui laisser le champ libre. Or d'autres remarques suggèrent une autre entente de la démocratie. Ainsi en est-il lorsque Tocqueville assure que le fait social de l'égalisation des positions ouvre aussi bien sur la liberté que sur la servitude :

Je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité dans le monde politique : il faut donner des droits à chaque citoyen, ou n'en donner à personne.

Pour les peuples qui sont parvenus au même état social que les Anglo-Américains, il est donc très difficile d'apercevoir un terme moyen entre la souveraineté de tous et le pouvoir absolu d'un seul.

Il ne faut point se dissimuler que l'état social que je viens de décrire ne se prête presque aussi facilement à l'une et à l'autre de ses deux conséquences¹.

L'hypothèse d'une indifférence de la démocratie au modèle politique, que nous avons rejetée, semble réhabilitée ici, du moins sous la forme d'une alternative réduite à deux possibilités extrêmes : la plus grande liberté, ou la plus grande servitude. Pourtant, Tocqueville poursuit en réintégrant les éléments psycho-sociaux qui déterminent l'une ou l'autre issue :

Il y a en effet une passion mâle et légitime pour l'égalité qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands ; mais il se rencontre aussi dans le cœur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau, et qui réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'inégalité dans la liberté².

C'est une même ardeur pour l'égalité qui peut favoriser ou éloigner la liberté. Cette seconde lecture est plus inquiétante, puisqu'elle suggère que le mouvement de démocratisation porte peut-être en son sein le germe de l'absolutisme le plus tyrannique. Nous avons souligné combien l'égalisation des conditions conduisait à dissoudre les liens sociaux : le morcellement, l'anarchie est ainsi le premier risque que court la démocratie. Mais la passion de l'égalité et l'individualisme qui lui est associé affaiblissent l'individu et font le jeu du pouvoir absolu. Ce danger, dit Tocqueville, est bien pire que le précédent :

L'égalité produit, en effet, deux tendances : l'une mène directement les hommes à l'indépendance et peut les pousser tout à coup jusqu'à l'anarchie, l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude.

Les peuples voient aisément la première et y résistent ; ils se laissent entraîner par l'autre sans la voir ; il importe particulièrement de la montrer.

(II, IV, p. 85)

1. DA, I, 1, 3, p. 115.

2. Ibid.

Enfin, l'Amérique ne fait donc pas l'expérience d'une démocratie désentravée, qui suivrait ses penchants naturels à distance des forces aristocratiques. Elle met artificiellement en place une série de dispositifs qui combattent les effets nuisibles de l'ardeur démocratique et qui lui permettent de maintenir son régime républicain. Ainsi le chapitre où Tocqueville fait de l'individualisme l'effet naturel de l'égalité est-il suivi par un autre dont le titre est : « Comment les Américains combattent l'individualisme par des institutions libres » (II, II, 4). Dès lors, la tâche de cette dernière partie de *De la démocratie en Amérique* s'éclaire : elle consiste d'une part à comprendre ce qui pousse spontanément la démocratie vers la servitude, d'autre part à dégager de l'expérience américaine les principes qui sont susceptibles de nous prémunir contre ces conséquences naturelles.

B. La concentration naturelle des pouvoirs

I. Centralisation gouvernementale et centralisation administrative

De la démocratie en Amérique, II, IV examine comment la passion de l'égalité, quand elle suit son cours naturel, conduit à instaurer un régime despotique par la « concentration des pouvoirs ». Tocqueville parle de manière indifférente de concentration ou de centralisation des pouvoirs pour désigner la réunion des compétences et des droits en une seule instance. Ces notions ne sont pas absolues, mais relatives : elles supposent que des pouvoirs multiples et dispersés soient accumulés et comme monopolisés, tout en dépouillant d'autres lieux de pouvoir potentiel (ou en les laissant vides). Elles ne précisent pas non plus la nature des pouvoirs concentrés. Or il est d'emblée impératif de distinguer deux genres de centralisation des pouvoirs :

La centralisation est un mot que l'on répète sans cesse de nos jours, et dont personne, en général, ne cherche à préciser le sens.

Il existe cependant deux espèces de centralisation très distinctes, et qu'il importe de bien connaître.

Certains intérêts sont communs à toutes les parties de la nation, tels que la formation des lois générales et les rapports du peuple avec les étrangers.

D'autres intérêts sont spéciaux à certaines parties de la nation, tels, par exemple, que les entreprises communales.

Concentrer dans un même lieu ou dans une même main le pouvoir de diriger les premiers, c'est fonder ce que j'appellerai la centralisation gouvernementale.

Concentrer de la même manière le pouvoir de diriger les seconds, c'est fonder ce que je nommerai la centralisation administrative¹.

1. DA, I, 1, 5, p. 153-154.

La centralisation gouvernementale désigne ainsi la concentration du pouvoir politique lui-même, à quelque niveau que ce soit (commune, comté, État et Fédération, en Amérique), dans sa production législative. Elle rend la prise de décision plus simple et évite de se perdre dans d'infinies négociations entre une instance centrale et les parties subordonnées. La centralisation administrative décrit un modèle jacobin où la mise en application des décisions générales se fait de manière uniforme, sans tenir compte des particularités locales. La société américaine fait apparaître à la fois une grande centralisation gouvernementale, mais une forte décentralisation administrative. L'État féodal, lui, connaissait une décentralisation gouvernementale et administrative. L'État jacobin, enfin, montre les traits d'une très forte centralisation à la fois gouvernementale et administrative. Telle est la description que l'on peut faire de ces systèmes, qu'en est-il de leur évaluation ?

La politique a besoin d'efficacité, aussi l'éparpillement des procédures de prise de décision est-il nocif à la bonne santé des États : « je ne saurais concevoir qu'une nation puisse vivre ni surtout prospérer sans une forte centralisation gouvernementale¹ ». Au contraire, l'administration centralisée conduit à appliquer de manière uniforme les décisions à l'ensemble du territoire, non seulement en négligeant les contextes spécifiques de chacune de ses parties, mais aussi en écartant ainsi la participation active des partenaires locaux. Il y a donc une bonne et une mauvaise centralisation.

On s'attend logiquement à ce que la concentration des pouvoirs qui fait l'objet des craintes de Tocqueville concerne l'administration. Les chapitres II, IV, 2-5 sont pourtant préoccupés par les pouvoirs concentrés entre les mains du gouvernement : « La centralisation, dit Tocqueville, sera le gouvernement naturel » (II, IV, p. 103). L'explication réside dans le fait que la concentration administrative des pouvoirs vient toujours aussi démultiplier la puissance centrale du gouvernement. En se chargeant lui-même de la mise en œuvre de ses propres lois, en imposant une loi unique contre les particularités locales, le pouvoir politique abolit toute altérité et toute limite. « La centralisation gouvernementale acquiert une force immense quand elle se joint à la centralisation administrative », dit-il ailleurs². Et c'est même pour ajouter aussitôt, chose plus alarmante, que la première cherche spontanément à s'armer de la seconde : « Or, quand un même pouvoir est déjà revêtu de tous les attributs du gouvernement, il lui est fort difficile de ne pas chercher à pénétrer dans les détails de l'administration, et il ne manque guère de trouver à la longue l'occasion de le faire³. »

Or voilà précisément ce que fournit l'égalisation historique des conditions : « l'occasion » pour un gouvernement déjà centralisé d'accaparer toute l'administration, de prendre en main les moindres règlements et les

plus petits détails de la vie civile. Sous ce régime, les individus n'ont plus l'opportunité de participer aux décisions qui regardent leur commune, les assemblées provinciales disparaissent et sont remplacées par des intendants du pouvoir central qui ont pour fonction de transmettre les directives centrales. C'est le règne de l'État unitaire et la fin des libertés locales et des droits individuels. Tel est le despotisme qui attend et que prépare la démocratie.

Mais il y a pire encore. Dans le cours de son analyse, Tocqueville explique que le despotisme démocratique sera très différent des formes connues d'absolutisme ou de tyrannie :

Je pense donc que l'espèce d'oppression dont les peuples démocratiques sont menacés ne ressemblera à rien de ce qui l'a précédée dans le monde ; nos contemporains ne sauraient en trouver l'image dans leurs souvenirs. Je cherche en vain moi-même une expression qui reproduise exactement l'idée que je m'en forme et la renferme ; les anciens mots de despotisme et de tyrannie ne conviennent point.

(II, IV, p. 152)

L'accumulation des pouvoirs gouvernementaux et administratifs pourrait n'être que numérique, en ce sens que tous les pouvoirs existants seraient réunis au sein d'un même organisme. Certes, cela est vrai, puisque l'État démocratique tend à récupérer ce qui était détenu par les pouvoirs secondaires et les associations intermédiaires. Il aspire tous les pouvoirs autrefois disséminés. Mais il fait plus que cela et change en réalité de nature en se donnant des pouvoirs inédits :

Non seulement le pouvoir du souverain s'est étendu, comme nous venons de le voir, dans la sphère entière des anciens pouvoirs ; celle-ci ne suffit plus pour le contenir ; il la déborde de toutes parts et va se répandre sur le domaine que s'était réservé jusqu'ici l'indépendance individuelle. Une multitude d'actions qui échappaient jadis entièrement au contrôle de la société y ont été soumises de nos jours, et leur nombre s'accroît sans cesse.

(II, IV, p. 123)

L'image que ce texte inspire est celle d'un pouvoir inquisiteur, qui pénètre et régule la vie privée des citoyens, organise leurs plaisirs et les protège contre eux-mêmes, légifère sur les petites choses – de l'éducation des enfants à l'orthographe de la langue, de l'hygiène individuelle aux manières de se vêtir –, ce qui, de notre point de vue contemporain, entretient quelque ressemblance avec les régimes totalitaires ou, pour le moins, en partage certains des traits les plus effrayants. Hannah Arendt explique combien les mouvements totalitaires ont pu s'appuyer sur des phénomènes démocratiques spécifiques, comme l'existence de masses politiquement indifférentes et socialement sans attaches, afin de les cristalliser autour de l'idée de nation ou de classe. Néanmoins, il importe de ne pas tracer de filiation entre la démocratie et le totalitarisme qui en est

1. *DA*, I, 1, 5, p. 154.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 165.

l'antithèse. La forme de despotisme que prophétise Tocqueville n'est presque jamais violente et n'a pas besoin de l'être, car elle s'exerce en anesthésiant la volonté des individus. L'administration se charge désormais de ce dont les citoyens eux-mêmes, et plus seulement les associations intermédiaires, s'occupaient : le bonheur du peuple, l'industrie, l'épargne, et bien d'autres champs d'activité où la liberté individuelle trouvait autrefois sa place.

2. Les causes naturelles et les causes circonstancielle

Comment expliquer que l'homme démocratique, qui a un goût naturel pour la liberté et se singularise par son indépendance, devienne bon gré mal gré le véhicule du despotisme le plus absolu ? Tocqueville étudie cette question dans les chapitres 2 à 4 de cette quatrième partie. Ce sont d'abord les idées et les sentiments démocratiques qui y conduisent. Tocqueville a précédemment montré que ces mêmes idées et goûts étaient formés sous la puissance de l'égalité des conditions ; il explique maintenant qu'ils influent à leur tour sur les institutions politiques dans le sens d'une plus grande concentration des pouvoirs. L'aristocratie se caractérisait par l'association, c'est-à-dire par la pluralité des réseaux de dépendances et des systèmes de solidarité. Elle créait autant de pouvoirs secondaires qu'il y avait de classes intermédiaires entre le roi et les sujets. L'inégalité sociale prévenait l'absolutisation du pouvoir monarchique. L'émergence d'une société égalitaire – qui s'est produite, en Europe, lorsque les rois ont dépouillé la noblesse de son pouvoir pour le monopoliser – a créé un vide entre le monarque désormais omnipotent et des sujets toujours plus égaux. Le rejet des privilèges a paradoxalement obtenu le soutien des autocrates et du peuple, tous ligués contre un même ennemi, la noblesse, mais pour des raisons différentes. Le peuple au nom de l'égalité. Le roi au nom du pouvoir. L'idée d'un pouvoir central, unique et providentiel s'impose à tous : « les gouvernés et les gouvernants s'accordent à la poursuivre avec la même ardeur : elle vient la première ; elle semble innée » (II, IV, p. 93-94).

Les sentiments démocratiques concourent eux aussi au même résultat funeste. Tocqueville distingue trois ressorts affectifs particulièrement moteurs. Le premier provient de cet individualisme qui rend l'homme démocratique à la fois indépendant et faible. Il sait ne plus pouvoir compter sur les autres, sinon au prix de gros efforts.

L'égalité place les hommes à côté les uns des autres, sans lien commun qui les retienne. Le despotisme élève des barrières entre eux et les sépare. Elle les dispose à ne point songer à leurs semblables et il leur fait une sorte de vertu publique de l'indifférence¹.

1. DA, II, II, 4, p. 131.

Dans cet état de précarité, l'individu en appelle spontanément à l'État, « cet être immense qui seul s'élève au milieu de l'abaissement universel » (II, IV, p. 100). Il encourage lui-même le pouvoir à s'occuper de lui et il lui concède des droits et des prérogatives qu'il ne croit plus être en mesure d'exercer personnellement. En second lieu, l'attrait que l'homme individuel éprouve pour les biens matériels et le confort l'incite aisément à sacrifier la liberté à sa tranquillité. Le troisième sentiment puissant est la passion pour l'égalité, qui a pour double négatif une « haine immortelle » contre la moindre distinction. Cette haine farouche et agressive contribue à niveler les conditions au plus grand bénéfice du pouvoir politique. La jalousie et le mépris que les individus éprouvent pour celui qui s'élève ou réussit sont ainsi les auxiliaires du nouveau despotisme démocratique.

Tocqueville complète ce tableau par des considérations sur les causes occasionnelles qui accompagnent parfois la mutation démocratique et qui participent au même tournant vers le despotisme. C'est particulièrement le cas lorsque la démocratie n'advient qu'au terme d'une lutte contre l'aristocratie, comme en Europe. Dans ce conflit – ainsi que dans toute guerre et toute situation d'instabilité politique à l'instar de celles que connaît la France depuis 1789, finalement –, le peuple ne parvient à ses fins qu'en édifiant un dispositif politique d'une puissance colossale. La Révolution n'est sortie victorieuse qu'avec l'aide d'un État devenu intransigeant et inquisiteur. Mais le « principal » des ressorts qui poussent une société démocratique à concentrer tous les pouvoirs entre les mêmes mains est que ce pouvoir vient d'elle, par voie d'élection et de représentation. Le peuple a d'autant moins le sentiment d'être dépossédé de liberté qu'il a désigné celui qui la lui a ôtée.

Nous pouvons ainsi dire que, si l'homme démocratique aime la liberté, il agit de telle sorte qu'il l'éloigne tout naturellement de lui, tant de manière délibérée que par instinct. Cette évolution n'a donc rien d'une dérive. Elle n'est pas le résultat d'une démarche incohérente ou simplement inconsciente. Les hommes démocratiques acceptent avec lucidité le despotisme comme ce qui convient à leur égalité de condition, car ils admettent que l'idéal d'une « égalité dans la liberté » est – à tort ou à raison – inaccessible.

C. Le despotisme démocratique

I. Le lien contrarié entre égalité et liberté

Les penchants despotiques de la démocratie renvoient à la relation complexe que l'égalité entretient avec la liberté et à la manière dont toutes deux s'articulent au modèle démocratique lui-même. L'Antiquité définissait la démocratie autant par l'une que par l'autre. Que ce régime

soit foncièrement émancipateur, c'est ce qu'Aristote reconnaissait aisément : « La fin de la démocratie est la liberté ¹ ». Tocqueville ne l'accorde pas aussi facilement : la démocratie est l'état social où les conditions s'égalisent, mais son rapport à la liberté est moins évident. Tout d'abord parce que, s'il existe une seule espèce d'égalité, la liberté peut prendre plusieurs formes. Tocqueville distingue notamment la liberté aristocratique de la liberté démocratique ². La première a les traits du privilège, c'est-à-dire littéralement (*privilegium*) d'un droit d'exception au bénéfice particulier d'un individu. La seconde se définit à partir de l'égalité, comme « droit égal » de participer aux affaires publiques.

De ce dernier point de vue, il semble bien que l'égalité et la liberté soient indissociables, et c'est ce que soutient Tocqueville lorsqu'il affirme qu'il existe un point extrême où les deux coïncident :

Nul ne différant alors de ses semblables, personne ne pourra exercer un pouvoir tyrannique ; les hommes seront parfaitement libres, parce qu'ils seront tous entièrement égaux ; et ils seront tous parfaitement égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques ³.

Ce schéma déjà optimiste dessine un point de fuite où convergeraient l'égalité et la liberté, mais l'usage du futur donne une résonance quelque peu utopiste ou messianique à ces phrases. Il ne s'agirait, ici, que d'un idéal. Or Tocqueville va plus loin. Alors qu'il s'apprête à dévoiler les germes de despotisme que recèlent les sociétés démocratiques, il commence paradoxalement cette quatrième partie en rappelant que les hommes démocratiques sont en situation particulièrement favorable pour former l'idée et même le goût de la liberté individuelle : « Les hommes qui vivent dans ce temps marchent donc sur une pente naturelle qui les dirige vers les institutions libres » (II, IV, p. 83). Ce n'est plus un lointain horizon, mais un instinct puissant qui pousse ces hommes vers la liberté. Les peuples démocratiques, dit-il ailleurs, « ont un goût naturel pour la liberté ⁴ ». Si telle était la conclusion de Tocqueville, sa conception de la démocratie serait sans grande originalité et la dernière partie n'aurait jamais été écrite.

En réalité, tout en concédant ce fort penchant pour la liberté, il introduit une ombre dans ce tableau car, dit-il, égalité et liberté ne jouent pas le même rôle et n'ont pas la même place dans la société démocratique. Deux raisons sont avancées.

Dans un chapitre important de la deuxième partie (le premier), Tocqueville a expliqué que, dans une démocratie, l'amour de l'égalité est plus intense que l'amour pour la liberté. De nombreuses causes

1. Aristote, *Rhétorique*, trad. Pierre Chiron, GF-Flammarion, 2007, 1366a4, p. 189.

2. *DA*, I, 1, 2, p. 88-89.

3. *DA*, II, II, 1, p. 119.

4. *Ibid.*, p. 122.

expliquent cette différence. Ainsi, le bien que procure l'égalité est immédiat, tandis que la liberté ne nous est profitable qu'à proportion de l'usage que nous en faisons. Surtout, la passion de l'égalité pénètre au fond du cœur humain et aveugle les hommes, dès lors prêts à tout lui sacrifier (voir la phrase déjà citée deux fois : « Ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible [...] ¹ »). Tocqueville hiérarchise donc les deux amours et en conclut que la passion absolue pour l'égalité pourrait, sous certaines conditions, se satisfaire aux dépens de la liberté. Mais la question se pose de savoir quelles seraient ces conditions qui empêcheraient leur coïncidence. Pourquoi ne pourrait-on pas avoir « l'égalité dans la liberté » ? S'agit-il de contraintes circonstancielles ou existe-t-il une lutte interne entre les deux penchants ?

À lire le premier chapitre de la quatrième partie, il apparaît que l'égalité, qui est susceptible d'engendrer une liberté excessive et l'anarchie, conduit les hommes « par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude » (II, IV, p. 85). L'ambivalence fondamentale de l'égalité n'est aucunement équilibrée.

Cette asymétrie entre l'égalité et la liberté a aussi une autre raison que celle que nous venons d'énoncer, qui tient cette fois à leur capacité à organiser une société. La victoire contre le monde aristocratique a nivelé les conditions en défaisant l'ordre social et les liens de dépendance. En ce sens, nous l'avons vu, la démocratie tend à la dissociation. On ne saurait pourtant s'en tenir à cette seule vérité, car cette même démocratie définit, depuis le début, un *fait social*, donc une certaine forme de société. Le paradoxe est patent et il importe de savoir maintenir fermement ces deux idées apparemment contradictoires, au risque de simplifier le fait démocratique et de rester aveugle à la tension qui l'habite. D'un côté, l'égalité sépare les hommes ; de l'autre, elle configure une société d'un nouveau type.

C'est précisément sur ce point que l'égalité se distingue aussi de la liberté. L'aptitude de l'égalité à « faire société » est tout à fait réelle, au contraire de la liberté qui n'a jamais été un principe générateur :

La liberté s'est manifestée aux hommes dans différents temps et sous différentes formes ; elle ne s'est point attachée exclusivement à un état social, et on la rencontre autre part que dans les démocraties. Elle ne saurait donc former le caractère distinctif des siècles démocratiques ².

L'égalité s'inscrit dans les idées, les mœurs, les sentiments, elle entre dans les cœurs comme dans les lois et modifie ce qu'elle ne produit pas. À la différence de la liberté, elle est portée par un mouvement de fond qui, tel un grand fleuve, trace le cours de l'histoire. Il s'ensuit que l'égalité peut parfaitement suivre sa voie en l'absence de liberté politique.

1. *Ibid.*, p. 123.

2. *Ibid.*, p. 120.

C'est enfin dans cette relation complexe qu'apparaît le mieux la différence entre l'Amérique et l'Europe. L'égalité et la liberté n'ont plus aucune raison d'apparaître simultanément. Il se trouve qu'elles se maintiennent toutes deux en Amérique ; l'ordre de leur apparition est-il décisif ? Cette question devient centrale et y répondre constitue, au fond, le véritable objectif de *De la démocratie en Amérique*¹ et l'objet direct de cette dernière partie. La comparaison entre les États-Unis et l'Europe révèle une différence essentielle pour comprendre ce qui distingue une réussite d'une crise :

Chez les Américains, c'est donc la liberté qui est ancienne ; l'égalité est comparativement nouvelle. Le contraire arrive en Europe où l'égalité, introduite par le pouvoir absolu et sous l'œil des rois, avait déjà pénétré dans les habitudes des peuples longtemps avant que la liberté fût entrée dans leurs idées.

(II, IV, p. 108-109)

Les émigrants, dont Tocqueville disait qu'ils avaient établi la démocratie dès leur arrivée, connaissaient la liberté et en jouissaient avant même de fonder une société égalitaire. Comment est-ce possible ? Le fait est que l'amour de la liberté précédait leur arrivée : ils avaient emprunté à l'aristocratie « l'idée des droits individuels et le goût des libertés locales ». Cet instinct vénérable pour la liberté a guidé, dès leurs premiers pas, les communautés naissantes sur le territoire américain. À l'inverse, l'Europe a commencé à faire l'expérience de l'égalité sous les rois niveleurs qui s'étaient évertués à affaiblir la noblesse afin d'en capter le pouvoir. La liberté n'est advenue que dans un second temps – dans la violence, au cours de la Révolution –, trop tard pour encadrer le mouvement d'égalisation qui a, depuis, gagné en puissance propre. Cette situation historique, sur laquelle personne n'a prise, signifie que, dans nos démocraties, la liberté n'aura jamais partie gagnée. Les Français, dit Tocqueville, « avaient voulu être libres pour pouvoir se faire égaux, et, à mesure que l'égalité s'établissait davantage à l'aide de la liberté, elle leur rendait la liberté plus difficile » (II, IV, p. 141).

On peut imaginer Tocqueville excessivement inquiet. Avait-il devant lui quelque exemple de ce despotisme annoncé ? L'expérience de la révolution de 1848 en sera l'occasion. Il l'avait anticipée et n'a donc pas été surpris par l'insurrection des journées de Février. Quelques mois plus tard, il est membre de la commission chargée de rédiger la Constitution et s'oppose aux socialistes sur la question du droit au travail. Un tel droit-créance, à ses yeux, est le contraire de la véritable liberté, puisqu'il oblige l'État (censé procurer du travail aux nécessiteux²) et qu'elle déresponsabilise les particuliers :

La démocratie et le socialisme sont non seulement des choses différentes mais profondément contraires, qui veut l'une ne peut pas vouloir l'autre, qui dit République démocratique et sociale dit un contresens. La démocratie c'est l'égalité dans l'indépendance, la liberté, le socialisme, c'est l'égalité dans la contrainte, la servitude¹.

Idéalement, la démocratie ne peut être que libérale. Mais elle se porte aussi malheureusement et très naturellement vers un certain despotisme.

2. Un despotisme mou

Le type de despotisme qui tend à s'installer au fil de la démocratisation sociale ne correspond pas aux formes oppressives connues, qu'il s'agisse de la tyrannie, de la monarchie absolue ou de la dictature. Le tyran impose sa férule à un peuple réduit à l'état de troupeau et dans lequel il ne se reconnaît pas. Le roi absolu dicte sa volonté au peuple sans se conformer au droit – il est au-dessus des lois – mais il s'identifie à ce peuple obéissant (« L'État, c'est moi » aurait dit Louis XIV). Le dictateur emploie des moyens militaires pour écarter toute opposition. À la différence de la tyrannie, le despotisme démocratique ne veut pas faire et ne fait pas le malheur du peuple. Il s'efforce tout au contraire de devancer ses besoins. Et, à la différence de l'absolutisme royal, il épouse très volontiers la forme du droit. À rebours de la dictature, enfin, il se démarque par sa retenue et sa modération. On comprend donc l'embarras de Tocqueville face à cette configuration inédite : « La chose est nouvelle, il faut donc tâcher de la définir, puisque je ne peux la nommer » (II, IV, p. 152). Cette déclaration est suivie par un passage brillant où Tocqueville imagine à quoi il ressemblerait. Cette fiction de quelques lignes est aussi fascinante qu'effrayante : « je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme » (*ibid.*). Tous les penchants naturels de l'homme démocratique s'additionnent dans cette description terrifiante d'un monde désormais uniformisé, atomisé et anesthésié.

Le propos de Tocqueville est déductif ; il prévoit les conséquences futures de la situation présente après avoir identifié les forces principales et les tendances naturelles. Le recours à la fiction n'est pas un rêve de l'imagination ou quelque espèce de dystopie, mais l'anticipation d'un état social et politique à partir de ses causes avérées. Une des grandes singularités du despotisme à venir est, paradoxalement, sa douceur : « Il semble que, si le despotisme venait à s'établir chez les nations démocratiques de nos jours, il aurait d'autres caractères : il serait plus étendu et

1. « La république démocratique subsiste aux États-Unis. Le but principal de ce livre a été de faire comprendre les causes de ce phénomène », *DA*, I, II, 9, p. 379.

2. Constitution de la II^e République, 1848, Préambule, VIII.

1. Alexis de Tocqueville, « Discours prononcé à l'Assemblée constituante dans la discussion de projet de constitution (12 septembre 1848) sur la question du droit au travail », in *Œuvres complètes*, Gallimard, 1990, t. III, vol. 3, p. 186.

plus doux, et il dégraderait les hommes sans les tourmenter » (II, IV, p. 149). Les instincts démocratiques portent à la modération et réprouvent la violence et la brutalité. C'est une culture nouvelle aux mœurs tempérées, qui atteint le gouvernement lui-même. Mais il est aussi plus étendu et intrusif ; il s'occupe des individus bien au-delà de leur sécurité. Le pouvoir se donne ainsi pour nouvel objectif de rendre les citoyens heureux ; il politise ce faisant le bonheur, à l'instar de Saint-Just qui proclamait à la Convention : « Le bonheur est une idée neuve en Europe ! » Alors que le libéralisme reconnaît à chacun le droit de se forger sa propre conception du bonheur et l'opportunité d'y travailler lui-même, le despotisme démocratique en impose une notion unique et se charge de le procurer à tous les citoyens :

Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

(II, IV, p. 153-154)

Ce paternalisme hédoniste maintient sous tutelle l'ensemble des citoyens, les rend heureux malgré eux et satisfait leurs besoins avant qu'ils ne les formulent. Les individus, infantilisés, finissent par se convaincre qu'ils sont effectivement incapables d'être libres.

Il est possible de distinguer deux registres dans la description de ces changements. Le premier relève de la pathologie morale, le second de la politique. Au premier niveau, les institutions despotiques rendent les individus encore plus faibles qu'ils ne l'étaient en les décourageant de faire usage de leur volonté. Le conflit a disparu et fait place à une grande langueur dans les esprits : « [ce despotisme] ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige » (II, IV, p. 155). L'emprise est globale à défaut d'être coercitive ; elle tient à sa puissance de pénétration et d'ingérence. Tocqueville qualifie l'effet qu'elle produit de « somnolence administrative ¹ », mais elle dégrade tant ce que les hommes ont de plus essentiel qu'il est inévitable qu'à la fin « ils ne perdent peu à peu la faculté de penser, de sentir et d'agir par eux-mêmes, et qu'ils ne tombent ainsi graduellement au-dessous du niveau de l'humanité » (II, IV, p. 159).

À un second niveau, les effets de ce despotisme sont plus traditionnellement politiques. Les hommes perdent leur autonomie, le goût même d'être libres et d'agir librement. On reconnaît ici les traits de la dépolitisation qui est devenue un thème majeur de la science politique dans les

1. DA, I, 1, 5, p. 158.

années 1960¹. La démocratie n'empêche pas l'engagement individuel, mais elle démotive et maintient sa chappe grâce au faible goût de la masse pour la participation politique.

3. Le salut par les associations

L'égalisation des conditions est inexorable et son cours naturel la mène au despotisme administratif qui sape les velléités d'engagement. Peut-on échapper à ce destin ? L'exemple des États-Unis, pour Tocqueville, le prouve. Il ne prend la peine, d'ailleurs, d'analyser les risques encourus que pour mieux les éviter. Parlant de la démocratie, il affirmait dans son introduction : « j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devons espérer ou craindre d'elle ². » Et en 1840, dans l'avertissement au second tome, il précisait avoir porté son attention sur les périls de la démocratie plus que sur ses bienfaits, car ces derniers sont aussi manifestes que les premiers restent imperceptibles aux yeux des contemporains. C'est donc faire œuvre d'utilité publique que de révéler les germes les plus toxiques de la démocratie. Le propos de *De la démocratie en Amérique* n'est donc pas de satisfaire uniquement un besoin théorique de compréhension des mécanismes funestes. Il ouvre la porte à l'action – ou à la réaction – politique. Expliciter les ressorts qui conduisent à la domination du peuple par lui-même fournit les outils pour réconcilier l'égalité avec la liberté : « Que de pareils penchants ne soient pas invincibles, ce n'est pas moi qui le nierai, puisque mon but principal en écrivant ce livre a été de les combattre » (II, IV, p. 98).

L'homme démocratique a un goût naturel pour la liberté, mais des idées et des sentiments le poussent à dessein vers la servitude. Le despotisme, nous l'avons dit, n'est pas une déviance de la démocratie et il ne s'agit pas de la ramener vers son cours naturel. Tout au contraire faut-il agir contre ses tendances profondes pour éviter que l'égalité ne triomphe aux dépens de la liberté. La conviction de Tocqueville, finalement, est que c'est de l'art et non de la nature qu'il faut attendre le salut : « Je pense que, dans les siècles démocratiques qui vont s'ouvrir, l'indépendance individuelle et les libertés locales seront toujours un produit de l'art » (II, IV, p. 103). Laisée à elle-même, la société démocratique finit par anéantir la liberté, mais il est toujours possible de disposer les moyens artificiels de la rendre républicaine. Quel est cet art qui sauverait la liberté ? Il ne peut être question de l'art politique des gouvernants, puisque toute action de leur part, même bien intentionnée, contribue à énerver les individus. Ce ne peut être que l'« art d'être libre ³ » que Tocqueville assimile

1. Voir par exemple Georges Vedel (dir.), *La Dépolitisation, mythe ou réalité ?*, Presses de Sciences Po, 1962.

2. DA, I, « Introduction », p. 69.

3. DA, I, II, 6, p. 335.

à l'« art de s'associer ¹ ». La liberté dont parle Tocqueville n'a rien à avoir avec celle qui autorise chacun à vivre comme il l'entend ; celle-ci est une liberté improductive et purement individuelle. Elle réside plutôt dans l'administration de soi-même avec d'autres, dans la participation aux affaires publiques, qui commence par les choses les plus particulières et qui s'élève peu à peu aux plus générales. Il faut donc comprendre qu'en son sens authentique, la liberté politique consiste à s'associer activement à d'autres avec lesquels on prend la responsabilité de traiter les sujets communs. Aussi difficile que cela soit dans une société marquée par l'individualisme, l'espoir repose exclusivement sur l'engagement associatif :

Il est clair que, si chaque citoyen, à mesure qu'il devient individuellement plus faible, et par conséquent plus incapable de préserver isolément sa liberté, n'apprenait pas l'art de s'unir à ses semblables pour la défendre, la tyrannie croîtrait nécessairement avec l'égalité ².

De ce point de vue, la leçon d'Amérique est bien tirée. Les Américains parviennent en effet à maintenir leur république grâce aux associations civiles : « Les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse ³ ». Ils y sont parvenus parce qu'ils n'ont pas hérité d'un État déjà institué. Ils ont dû tout inventer et s'unir d'abord pour former des communes, se rassembler ensuite au niveau du comté (mais sans renoncer aux pouvoirs communaux) puis à celui de l'État (sans devoir sacrifier le comté) et enfin à celui de la Fédération (qui n'a pas aboli l'administration des États membres). La construction ascendante a favorisé la préservation de l'esprit d'association, d'engagement et de mobilisation. À l'inverse, l'Europe entame son ère démocratique dans un cadre étatique puissant qui dissuade la formation des associations civiles. En outre, les nations européennes ne sont devenues démocratiques qu'en abattant l'ordre aristocratique, lequel formait une constellation d'associations intermédiaires. L'État révolutionnaire a aboli la noblesse et a repris directement en main l'administration publique. Ainsi, la loi Le Chapelier (1791) a interdit la constitution de nombreux corps intermédiaires (corporations professionnelles, organisations ouvrières et paysannes, etc.). Malgré la difficulté, il n'est pas d'autre espoir que de restaurer des pouvoirs secondaires : « Chez les peuples démocratiques, il n'y a que par l'association que la résistance des citoyens au pouvoir central puisse se produire [...] » (II, IV, p. 135).

L'art est le remède à la nature ; pourtant, le propos confine maintenant à la contradiction. Comment, en effet, rendre le goût de la liberté aux hommes sans le leur imposer ? L'absurdité qu'il y aurait à les contraindre à l'autonomie est patente. Si les hommes ont perdu jusqu'au désir de

s'associer, que peut-on espérer ? La solution passe par le truchement des institutions :

Au lieu de remettre au souverain seul tous les pouvoirs administratifs qu'on enlève à des corporations ou à des nobles, on peut en confier une partie à des corps secondaires temporairement formés de simples citoyens ; de cette manière, la liberté des particuliers sera plus sûre, sans que leur égalité soit moindre.

(II, IV, p. 169)

Certes, des individus dépolitisés n'ont aucune raison de s'y intéresser d'eux-mêmes. Seule l'expérience montre combien ces associations sont précieuses : « Il n'y a que les peuples qui n'ont que peu ou point d'institutions provinciales qui nient leur utilité [...] ¹. » On ne contraindrait donc pas les citoyens à être libres – ce qu'ils ne sauraient souffrir –, mais on créerait pour eux la nécessité d'expérimenter ces associations qui réveilleront, peut-on espérer, leur appétit d'engagement. Les autres dispositifs que mentionne Tocqueville sont tout aussi essentiels pour lutter contre la centralisation administrative et l'apathie générale (liberté de la presse, « par excellence, l'instrument démocratique de la liberté », indépendance de la justice, préservation des formalités sociales qui garantissent artificiellement le respect mutuel). La dernière question porte finalement sur ce « on » qui viendrait restaurer ces institutions incitatives. Le fait est que la démocratie n'est pas encore despotique ; de nombreuses personnes attachées à la liberté sont réceptives aux lumières de la raison. Tocqueville entend leur rendre clair ce qu'elles sentent confusément et leur apporter ces enseignements qu'il a tirés de l'examen de la démocratie en Amérique. Une leçon annexe de ces analyses est que l'ignorance du peuple – ou le règne de l'opinion publique – est un allié puissant du despotisme ; comprendre les causes qui conduisent naturellement la démocratie vers la servitude est déjà un gain décisif en faveur de la liberté.

CONCLUSION

La démocratie fait partie de nos repères politiques les plus fondamentaux ; nous lui prêtons confusément toutes les vertus, elle devient aisément un simple slogan. Elle s'est imposée historiquement comme la norme du politique et n'a plus d'autre adversaire que des régimes disqualifiés comme la dictature ou le totalitarisme. Même ceux-ci, du reste, aiment à se prétendre démocratiques quand ils ne sont jamais plus éloignés de l'être. Hommage de la servitude à la liberté. Tel est le triomphe

1. *DA*, II, II, 5, p. 141.

2. *Ibid.*, p. 137.

1. *Ibid.*, p. 166.

ambivalent de la démocratie à l'époque moderne. *De la démocratie en Amérique*, II, IV est une intraitable excursion dans les méandres de la démocratie que Tocqueville a eu le génie de rattacher à un fait social plutôt qu'à un régime, comme il est traditionnel de le faire. Cette partie conclusive de l'ouvrage révèle les tensions qui travaillent l'égalisation historique des conditions. L'homme démocratique a un amour naturel pour la liberté, qui se traduit par le dogme de la souveraineté du peuple, mais sa passion pour l'égalité est plus forte encore et contribue de multiples façons à la concentration des pouvoirs politiques et administratifs, au point que la liberté n'est plus que le spectre d'elle-même, une indépendance qui est l'autre nom de la faiblesse. Contre le mouvement naturel de la démocratie vers le despotisme, il faut restaurer l'art d'être libre. L'aristocratie avait ses pouvoirs secondaires pour borner la puissance monarchique. La démocratie risque de voir se dresser face au peuple un pouvoir d'autant plus absolu qu'il est, en quelque sorte, le sien, celui qu'il a élu et qui le représente. Les Américains ont dès l'origine pallié l'absence de réseaux de dépendances par une activité associative, civile et politique, qui préserve la république et maintient la liberté avec l'égalité. Tel n'est pas le cas en Europe, nous apprend Tocqueville, et nous devons tirer les enseignements de l'exemple américain pour nous efforcer de réveiller l'appétit de la liberté en la pratiquant partout où c'est possible.

Tocqueville nous parle de nous, de notre démocratie dont il avait anticipé bien des maux – la déresponsabilisation et la dépolitisation, l'administration pointilleuse des vies humaines. Aussi nous est-il particulièrement proche. La question se poserait de savoir si l'Europe a finalement réussi à esquiver les dangers qui la menaçaient, et à faire coïncider l'égalité et la liberté comme les Américains y étaient parvenus. À cette aune, l'Europe a-t-elle rattrapé son retard sur les États-Unis ? En 2000, le politologue américain Robert Putnam a proposé un diagnostic plutôt inquiétant dans son livre *Bowling Alone*¹. Il fait état d'un affaiblissement constant de l'engagement civil chez ses concitoyens et d'un repli sur soi inédit dans la tradition américaine. L'isolement s'accroît, dit-il, fragilisant le socle associatif de la démocratie et rendant possible l'émergence d'un pouvoir central autoritaire comme les États-Unis n'en ont jamais connu. Au vu de ce constat, il semblerait que ce soient plutôt les États-Unis qui se soient rapprochés de la situation européenne que l'inverse. Les enseignements de Tocqueville risquent bien de garder longtemps leur utilité.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Édition de référence

Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique. Tome II, partie IV*, GF-Flammarion, 2019.

[Le dossier de cette édition fait la part belle au thème de la démocratie.]

Autre édition

Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, éd. François Furet, GF-Flammarion, 1981, 2 volumes.

[Édition précédée d'une passionnante préface du grand historien de la Révolution française François Furet, « Le système conceptuel de la "Démocratie en Amérique" ».]

Ouvrages sur Tocqueville

Jean-Louis BENOÎT, *Comprendre Tocqueville*, Armand Colin, 2004.

[Présentation complète de la vie et de l'œuvre de Tocqueville ; ouvrage destiné à un public d'étudiants.]

Laurence GUELLEC, *Tocqueville. L'apprentissage de la liberté*, Michalon, coll. « Le bien commun », 1996.

[Ouvrage de synthèse par une spécialiste de l'auteur.]

Jean-Claude LAMBERTI, *Tocqueville et les deux démocraties*, PUF, coll. « Sociologies », 1983.

[Enquête minutieuse sur les ambivalences de la démocratie. Texte très documenté et parfois dense.]

Claude LEFORT, « Réversibilité : liberté politique et liberté de l'individu » et « De l'égalité à la liberté », in *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, coll. « Esprit/Seuil », 1986.

[Deux articles inspirés sur la liberté chez Tocqueville par un philosophe français majeur, penseur de la démocratie contre les totalitarismes.]

Pierre MANENT, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Gallimard, coll. « Tel », 2006.

[Une série de chapitres lumineux qui analysent, dans le détail du texte, les risques mais aussi les promesses de la démocratie chez Tocqueville.]

John Stuart MILL, *Essais sur Tocqueville et la société américaine*, Vrin, 1994.

[Des recensions de chacun des deux tomes de *De la démocratie en Amérique* publiés par l'ami et le contemporain de Tocqueville, le philosophe J. S. Mill. Instructif pour comprendre l'héritage libéral de l'ouvrage.]

1. Robert Putnam, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2001.